

Jean-Louis BENOÎT

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres, Maître de conférences, retraité.

(2012)

Tocqueville et Beaumont,
deux Français au Bas-Canada
21 août 3 septembre 1831.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel : jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de : "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle :

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean-Louis Benoît

Tocqueville et Beaumont, deux Français au Bas-Canada 21 août 3 septembre 1831.

Texte publié dans **Bulletin**, no 34, août 2012. *Mémoires vives*, Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), Québec-Paris.



L'auteur, Jean-Louis BENOÎT, professeur agrégé, docteur ès Lettres, enseignant en Classe Préparatoire aux grandes Ecoles (e.r.) a consacré l'essentiel de ses recherches à l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, il a publié livres et articles et organisé des colloques consacrés à l'auteur de La Démocratie en Amérique. Il nous a accordé le 4 janvier 2008 son autorisation de diffuser électroniquement ce texte de cette conférence dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : BENOITJLM@aol.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

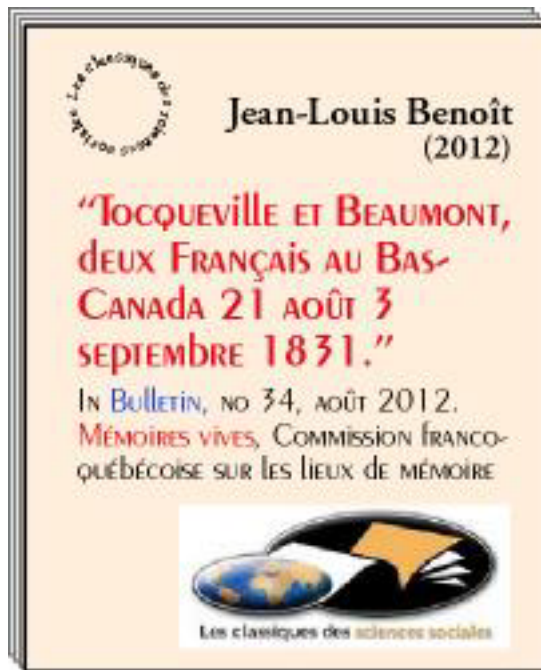
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11'',

Édition numérique réalisée le 29 août 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Jean-Louis Benoît (2012)

Tocqueville et Beaumont, deux Français
au Bas-Canada 21 août 3 septembre 1831.”



Texte publié dans **Bulletin**, no 34, août 2012. *Mémoires vives*, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), Québec-Paris.

Table des matières

Présentation

Lorsque Tocqueville écrit à sa parentèle...

I. Lettres de Tocqueville concernant le voyage et le séjour au Bas-Canada

- a. Lettre à son père, le 14 août 1831
- b. Lettre à L'abbé Lesueur, le 7 septembre 1831
- c. Lettre à sa belle-sœur Emilie, le 7 septembre 1831
- d. Lettre à Mme la Comtesse de Grancey
- e. Lettre à son frère Hippolyte, le 26 novembre 1831 ¹
- f. 15 jours au désert

II. Tocqueville, carnets de voyage

- a. Cahier non alphabétique 1
- b. Conversation avec Mr. Quiblier, supérieur du Séminaire de Montréal.
- c. Conversation avec MM. Mondelet
- d. Conversation avec Mr. ... à Québec (négociant).
- e. Cahier alphabétique A
- f. Visite à l'un des tribunaux civils de Québec ².
- g. Remarques générales

III. Lettres et journal de voyage de Beaumont

- a. Fragment d'une lettre à son frère Achille
- b. FRAGMENTS DU JOURNAL
- c. Lettre à son père

¹ Edition Beaumont, Nouvelle correspondance entièrement inédite, p. 86 et suivantes.

² N'oublions pas que Tocqueville et Beaumont sont magistrats ; quand ils visitent les États-Unis, l'Irlande ou l'Angleterre, ils ne manquent pas d'assister à des séances des tribunaux qui permettent de comprendre l'esprit du lieu, la mentalité et la loi du pays à travers la façon dont la justice est rendue.

La présentation que nous donnons ici est à la fois importante et restreinte, Nous avons renoncé aux commentaires et analyses critiques et à des textes complémentaires que le lecteur a la possibilité de consulter en ligne sur le site des *Classiques des sciences sociales* :

Tocqueville au Bas-Canada. Écrits datant de son voyage en Amérique (1831-1831) et d'après son retour en Europe (1832-1859). Textes présentés par Jacques Vallée. Montréal : Éditions du Jour, 1973, 185 pages. Collection : Bibliothèque québécoise. [DOI](#).

Jean Michel Leclercq, **Les études canadiennes d’Alexis de Tocqueville.** Mémoire pour le diplôme d’études supérieures de sciences politiques, Faculté de droit et de sciences économiques de Lille, 1965, 104 pp. [DOI](#).

Gérard Bergeron (1922-2002). **Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...** Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1990, 183 pp. [DOI](#).

Simon LANGLOIS, “**Alexis de Tocqueville : un sociologue au Bas-Canada**”. Un article publié dans la revue *The Tocqueville Review / La revue Tocqueville*, Numéro spécial Alexis de Tocqueville (1805-1859) A Special Bicentennial Issue, vol. XXVII, no 2, 2006, pp. 553-574. [DOI](#).

Gustave de Beaumont (1802-1866), [Marie ou L’esclavage aux États-Unis. Tableau de mœurs américaines.](#) (1840). Paris : Librairie de Charles Gosselin, 1840, 392 pages. [DOI](#).

Le lecteur peut également se reporter à la biographie que j’ai fait paraître, en 2005, chez Bayard, à laquelle Simon Langlois se réfère dans son article : **Tocqueville un sociologue au Bas-Canada : Tocqueville un destin paradoxal, Bayard, 2005, Paris.**

Jean-Louis Benoît.
juillet 2012

Jean-Louis Benoît

Tocqueville et Beaumont,
deux Français au Bas-Canada
21 août 3 septembre 1831.

Texte publié dans **Bulletin**, no 34, août 2012. *Mémoires vives*, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), Québec-Paris.

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque Tocqueville et Beaumont quittèrent la France, en avril 1831, pour un voyage dont le motif officiel était d'étudier le système pénitentiaire des États-Unis, ils n'avaient nulle intention de se rendre au Canada. Pour eux, comme pour l'opinion commune de leurs compatriotes, les colons français du Québec avaient dû se trouver intégrés, bien ou mal, au sein de la population anglaise et la vieille souche française avait dû sinon disparaître, du moins perdre son identité.

Au début de leur séjour à New York, ils se rendirent à l'évêché où ils rencontrèrent le grand vicaire, un abbé irlandais qui avait été élevé en France, John Powers, qui, connaissant leur désir d'aller à Détroit et de voir les chutes du Niagara, leur conseilla de pousser leur incursion jusqu'au Canada où il avait exercé son ministère, leur expliquant que la population d'origine française s'était non seulement maintenue mais largement accrue depuis le traité de 1763 et constituait un peuple à part, fier de son identité et de ses origines. Il leur donna également des lettres de recommandation qui leur permettraient de rencontrer des interlocuteurs pertinents. Ainsi, dès le 19 juin, six semaines après leur arrivée aux États-Unis, Beaumont et Tocqueville étaient décidés à se rendre au Bas-Canada pour voir ce qu'il était advenu de la Belle Province, lâchement abandonnée.

Les deux jeunes magistrats tenaient un journal de voyage et adressaient une correspondance suivie à leurs familles qui nous sont parvenues, même si nous ne disposons que d'une partie du journal de Beaumont. L'ensemble des textes ainsi constitué présente donc un grand intérêt, c'est un témoignage de première main de la situation du

Bas-Canada à une époque où les liens et relations avec la patrie originelle étaient quasi inexistantes, à des rares exceptions près, en raison, notamment de la volonté anglaise qui allait jusqu'à refuser l'accès du pays à certains voyageurs.

J'ai divisé la présentation de l'ensemble ces textes en trois parties ; la première est consacrée à la correspondance que Tocqueville adresse aux siens concernant le projet de voyage puis le séjour au Bas-Canada ; la seconde aux notes prises dans ses carnets de voyage, selon sa pratique habituelle ; la troisième aux lettres et extraits du journal de Beaumont.

Les textes de Tocqueville ont déjà fait l'objet de plusieurs publications et sont même accessibles, en ligne, sur internet ainsi que des analyses et commentaires d'un grand intérêt. En revanche, les textes de Beaumont n'ont donné lieu qu'à une seule édition, en tirage limité et quasiment inaccessible aujourd'hui, d'où notre volonté de les mettre à disposition des lecteurs.

Mon propos n'est donc pas de refaire ce qui a déjà été fait ni de proposer une lecture critique des textes pour envisager, analyser ou commenter l'exactitudes des jugements, remarques et propos des deux voyageurs, mais de présenter leurs témoignages et jugements à l'état brut : ce qu'ils ont vu – ou cru voir – compris – ou cru comprendre – dans un voyage somme toute assez bref, devant une réalité perçue aussi par le prisme particulier des jugements et remarques de leurs interlocuteurs.

Le lecteur pourra découvrir ces textes tels qu'ils ont été écrits, avec leurs forces et leurs faiblesses ; il ne s'agit donc ici que d'une correspondance non destinée à être publiées et de notes à l'état brut, contrairement à l'expérience étatsunienne où les mêmes éléments – par exemple la déportation des Indiens Chactas – ont fait l'objet de trois traitements successifs, dans les notes de voyage, la correspondance et la reprise dans le texte de *La démocratie en Amérique*.

Rien de tel ici.

*
* *

Lorsque Tocqueville écrit à sa parentèle...

[Retour à la table des matières](#)

La correspondance de Tocqueville avec sa parentèle pendant ce voyage est pleine de charme parce qu'elle donnait lieu à un véritable rituel familial, une sorte de cérémonie épistolaire : les membres du groupe suivaient sur une carte l'itinéraire des voyageurs. Chaque lettre avait une double destination, individuelle et collective : la lecture était faite pour tout l'auditoire, mais son contenu ne s'adressait exactement et précisément qu'au destinataire de nouvelles et de remarques particulières qu'il était chargé de retransmettre à l'ensemble du groupe ³ :

« Toutes les fois qu'une lettre (...) parvient à Paris , on convoque le ban et l'arrière-ban ; tout cela ne fait pas une grande assemblée ; mais au moins chacun y a la même opinion On lit, non pas tout d'un coup, mais tout doucement ; on vous suit sur la carte ; on commente vos démarches ; on jouit avec vous des beaux sites que vous décrivez » ⁴...

Les lettres qu'Alexis adresse à Louise de Tocqueville révèlent l'attention et l'affection qu'il portait à une mère fragile et vulnérable. C'est à elle qu'il écrit la première et la plus longue lettre de sa correspondance américaine, évoquant les soucis matériels, les mille petits événements de la vie quotidienne, faisant le récit détaillé de la traversée et donnant ses premières impressions du nouveau monde. Elle était la destinataire privilégiée des impressions de voyage, de ce qui parle aux sens et au cœur : les paysages, les forêts américaines, les chutes du Niagara ; les misères des Indiens victimes de la déportation génocidaire du président Jackson.

³ Voir à ce sujet la préface du tome XIV des Œuvres Complètes Gallimard (O.C.) qui analyse les mécanismes de cette « cérémonie épistolaire ».

⁴ O.C. XIV, p. 25, lettre du 9 août 1829 ; la correspondance américaine expédiée par Alexis repose sur les mêmes modalités que celles qui sont présentées ici, dans une correspondance antérieure, lors d'un de ses voyages en Suisse.

Avec l'abbé Lesueur, Tocqueville évoque, le 7 septembre 1831, la situation des Canadiens français, leurs coutumes, leur attachement à leur langue et la force du rôle joué par le prêtres dans le maintien de leur identité ; mais le vieux précepteur était déjà décédé au moment où Alexis écrivait la lettre ⁵.

Avec sa belle-sœur Émilie, la tonalité est différente et relève du marivaudage ; il est même parfois plus leste quand il évoque la virilité des Indiens : « *établis comme des cerfs* », voire badin quand il parle des Américaines (des États-Unis) dépressives mais fidèles et considère ironiquement que ceci explique peut-être cela !

Avec son père et ses frères, il est davantage question de politique et d'institutions.

Les lettres canadiennes figurant ici permettront au lecteur de découvrir une partie du charme et de la diversité de cette correspondance : « *Le Canada pique vivement notre curiosité. La nation française s'y est conservée intacte ; on y a des mœurs et on y parle la langue du siècle de Louis XIV...* »

⁵ Tocqueville apprit deux jours plus tard la mort de l'abbé Lesueur.

I. Lettres de Tocqueville concernant le voyage et le séjour au Bas-Canada

Fragment d'une lettre de Tocqueville à sa mère, 19 juin 1831 dans laquelle il fait part du projet de voyage au Canada qui n'avait pas été prévu initialement.

[Retour à la table des matières](#)

Nous comptons quitter New York à la fin du mois. Notre intention était d'abord d'aller à Boston, mais nous avons entièrement changé de plan. Au lieu de commencer par le Nord, nous allons nous avancer à l'Ouest jusqu'à une petite ville nommée Auburn, qui se trouve sur la carte un peu plus bas que le lac Ontario. Dans ce lieu se trouve la prison la plus remarquable des États-Unis. Nous resterons là une dizaine de jours, comme à Sing-Sing, puis nous irons voir la chute du Niagara, qui est tout près. Nous prendrons le bateau à vapeur du lac Ontario, qui nous conduira en deux jours à Québec. De là nous gagnerons très facilement Boston et reviendrons à New York. Ce voyage, qui paraît immense sur la carte, se fait avec une rapidité dont rien n'approche. C'est le voyage à la mode dans ce pays-ci, nous le ferons plus lentement parce que nous comptons nous arrêter à Albany, à Auburn, à Montréal et à Québec. Le Canada pique vivement notre curiosité. La nation française s'y est conservée intacte : on y a les mœurs et on y parle la langue du siècle de Louis XIV. C'est monsieur Powers, le grand vicaire de New York dont je crois vous avoir parlé, qui nous a surtout conseillé ce voyage. Il a habité longtemps le Canada et nous a offert des lettres de recommandation pour ce pays-là. M. Powers est un homme très aimable, qui a été élevé en France et parle le français presque aussi bien que sa langue. Il nous a dit sur les progrès que fait le catholicisme dans cette partie du monde des choses très intéressantes que je vous manderai une autre fois quand j'aurai plus de temps à moi. C'est lui en partie qui nous a fait changer notre premier plan, qui consistait à aller dans l'Ouest en automne ⁶.

⁶ O.C., XIV, p. 105.

a. Lettre à son père, le 14 août 1831

[Retour à la table des matières](#)

Tocqueville et Beaumont modifient leur programme initial ; ils ne sont pas encore totalement en territoire canadien, mais à la frontière, comme l'explique Beaumont à son frère Achille : « *Sainte-Marie a été fondée par les Français de même que tous les autres établissements européens qui se trouvent de ce même côté ; il faut observer que Sainte-Marie est sur la rive gauche du fleuve et que la rive droite [gauche] est celle du Canada qui autrefois appartenait à la France. Tout le monde à Sainte-Marie parle français* ».

Les deux voyageurs rencontrent, pour la première fois des citoyens appartenant à la vieille souche française.

Sur le lac Huron, 14 août 1831.

Dans la dernière lettre que j'écrivais à la maison, mon cher père, je vous disais que j'allais partir pour Buffalo, et de là me diriger vers Boston par le Canada. C'était, en effet, notre intention. Mais il était écrit, à ce qu'il paraît, que nous n'accomplirions pas nos projets. En allant porter nos lettres à la poste, nous avons appris qu'il venait d'arriver un grand vaisseau à vapeur, dont la destination était d'explorer rapidement tous les grands lacs, et de revenir ensuite à Buffalo : le tout bien commodément et en douze jours. Nous nous laissâmes tenter. Au lieu donc de partir le lendemain matin de Buffalo, comme nous le voulions, nous nous sommes embarqués pour le lac Supérieur : c'est-à-dire que nous avons ajouté à peu près quinze cents milles ou cinq cents lieues de France à notre plan original. (...)

Nous avons remonté rapidement le lac Saint-Clair et la rivière du même nom, et après avoir été arrêtés un jour à l'entrée du lac Huron par les vents contraires et le manque de bois, nous sommes entrés enfin dans cet immense lac, qui ressemble en tout à la mer, sinon que ses eaux sont d'une limpidité merveilleuse et laissent voir les objets à trente pieds de leur surface. Nous marchâmes deux jours et une nuit sur le lac Huron, faisant nos trois lieues à l'heure et ne pouvant en

trouver la fin. Le matin du troisième jour nous découvrîmes pour la première fois un lieu habité par les blancs. C'est le Saut Sainte-Marie, situé sur la rivière du même nom, qui joint le lac Supérieur au lac Huron. Là nous jetâmes l'ancre et descendîmes à terre. L'immense étendue de côtes que nous venions de parcourir ne présente pas de points de vue remarquables. Ce sont des plaines couvertes de forêts. L'ensemble, cependant, produit une impression profonde et durable. Ce lac sans voiles, cette côte qui ne porte encore aucun vestige du passage de l'homme, cette éternelle forêt qui la borde : tout cela, je vous assure, n'est pas seulement grand en poésie. C'est le plus extraordinaire spectacle que j'aie vu dans ma vie. Ces lieux, qui ne forment encore qu'un immense désert, deviendront un des pays les plus riches et les plus puissants du monde. On peut l'affirmer sans être prophète. La nature a tout fait ici ; une terre fertile, des débouchés comme il n'y en a pas d'autres dans le monde. Rien ne manque que l'homme civilisé : et il est à la porte.

Le 15 août

Je reviens au Saut Sainte-Marie. En cet endroit, la rivière n'est plus navigable. Notre vaisseau s'arrêta : mais non pas nous. Les Indiens ont appris aux Européens à faire des canots d'écorce, que deux hommes portent sur leurs épaules. Je rapporte un peu de l'écorce avec laquelle ces embarcations sont faites. Vous penserez comme moi que celui qui le premier s'est embarqué là dedans était un hardi compère. Les sauvages font un canot de cette espèce en cinq jours de temps. C'est une chose effrayante à voir qu'une pareille coquille de noix lancée au milieu des récifs de la rivière Sainte-Marie et descendant les Rapides avec la vitesse d'une flèche. Le fait est cependant qu'il n'y a aucun danger, et je m'y suis trouvé plus d'une fois déjà avec des dames, sans que personne témoignât la moindre crainte. Dans la circonstance actuelle on mit les canots sur le dos des bateliers, et ayant gagné le dessus des Rapides, nous lançâmes nos embarcations et nous nous couchâmes au fond. Toute la population de Sainte-Marie est française. Ce sont de vieux Français gais et en train comme leurs pères et comme nous ne le sommes pas. Tout en conduisant nos canots, ils nous chantaient de vieux airs qui sont presque oubliés maintenant chez nous. Nous avons retrouvé ici le Français d'il y a un siècle,

conservé comme une momie pour l'instruction de la génération actuelle.

Ayant remonté pendant près de trois lieues la rivière Sainte-Marie, nous nous fîmes descendre sur un promontoire qu'on nomme le cap aux Chênes. De là nous eûmes enfin le spectacle du lac Supérieur, se développant à perte de vue. Il n'existe encore aucun établissement sur ses rives, et les Rapides empêchent qu'aucun vaisseau ne l'ait encore traversé ; ensuite... Mais si je raconte les choses en détail, je n'en finirai jamais ; il faudrait vous écrire un volume, et le temps me presse. Après avoir conversé longtemps avec les Indiens qui habitent ce lieu, nous revînmes à notre bateau. De Sainte-Marie nous descendîmes à Michillimachinac, île située à l'entrée du lac Michigan. De là nous sommes allés à Green-Bay, qui est à soixante lieues plus bas dans le lac Michigan. Après avoir fait quelques excursions dans Fox-River (ou rivière du Renard) et tué quelque gibier, nous nous sommes remis en route et nous voici. Je ne crois pas qu'il existe en France une seule personne qui ait fait le même voyage. Les Canadiens nous ont assuré n'avoir jamais vu de Français. Si je pouvais jamais faire comprendre ce que j'ai vu et éprouvé dans le cours de cette rapide excursion, ce tableau pourrait avoir de l'intérêt. J'ai essayé de le faire et suis découragé. Les impressions se succèdent trop vite. Je n'aimerais à raconter ce que j'ai vu qu'au coin du feu...

17 août.

J'arrive à Buffalo. On m'assure qu'il y a encore des chances pour que ma lettre parte pour New York et y arrive à temps pour le paquebot. Je me hâte donc de la fermer, mais non sans vous embrasser bien fort.

Nous sommes bien près de votre fête, mon cher père. Soyez sûr qu'au moment où on vous la souhaitera, je serai de cœur avec vous.

b. Lettre à L'abbé Lesueur, le 7 septembre 1831

[Retour à la table des matières](#)

L'abbé Lesueur, né en 1771 ou 1772 avait été le précepteur d'Hervé de Tocqueville, père d'Alexis, et de ses deux frères aînés, puis de Tocqueville lui-même, auquel il vouait un amour quasi paternel. Alexis portait également une très profonde affection à ce vieil ecclésiastique si différent de lui, maïstrien, antirévolutionnaire, violemment hostile aux libéraux qu'il vouait aux gémonies, la suite des lettres de la correspondance américaine, qui évoquent le décès de l'abbé, en témoignent.

Albany, 7 septembre 1831.

Jugez du plaisir que j'ai éprouvé en arrivant ici, mon bon ami, lorsque j'ai trouvé un paquet de lettres contenant la correspondance du 20 et du 30 juin. J'étais extrêmement inquiet des affaires publiques et de vous. Les lettres m'ont appris, en effet, que vous aviez été très souffrant et que vous l'étiez encore un peu au départ du courrier. Je grille maintenant de lire les lettres du 10 et du 20 juillet. Je sais qu'elles sont en Amérique. Mais on me les a envoyées à Boston, où nous serons dans deux jours. Ce n'est qu'arrivé là que je pourrai avoir les bulletins ultérieurs de votre santé.

Il me tarde bien, je vous assure, de les connaître. Je ne puis vous dire, mon bon ami, quel plaisir j'éprouve à me trouver enfin en communication réelle avec vous. Jusqu'à présent il n'y avait que l'un de nous deux qui parlait. Nous causons maintenant. Tous les détails qu'on me donne sur la manière dont a été reçue ma dernière lettre me font un plaisir extrême. Donnez-moi toujours beaucoup de particularités ; ne craignez pas les petits riens. Ce sont de grandes choses à deux mille lieues...

Nous venons de faire une immense tournée dans l'ouest et le nord de l'Amérique. La dernière quinzaine a été consacrée à visiter le Canada. Lors de ma précédente lettre, je ne croyais pas faire ce voyage.

Le manque de nouvelles politiques nous était devenu si insupportable, que nous comptions gagner Albany en droiture. Heureusement nous avons appris en route des nouvelles de France, et nous avons cru pouvoir disposer encore de huit jours pour descendre le Saint-Laurent, Nous nous félicitons beaucoup maintenant d'avoir entrepris ce voyage. Le pays que nous venons de parcourir est, par lui-même, très pittoresque. Le Saint-Laurent est le plus vaste fleuve qui existe au monde. A Québec il est déjà très large : un peu plus bas, il a sept lieues d'un bord à l'autre, et il conserve la même largeur pendant cinquante lieues encore. Il prend alors quinze, vingt, trente lieues, et se perd enfin dans l'Océan. C'est comme qui dirait la Manche roulant dans l'intérieur des terres. Cet immense volume d'eau n'a rien du reste qui surprenne, lorsqu'on songe que le Saint-Laurent sert seul d'écoulement à tous les grands lacs, depuis le Supérieur jusqu'au lac Ontario. Ils se tiennent tous comme une grappe de raisin, et aboutissent enfin à la vallée du Canada.

Mais ce qui nous a intéressés le plus vivement au Canada, ce sont ses habitants. Je m'étonne que ce pays soit si inconnu en France. Il n'y a pas six mois, je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu complètement anglais. J'en étais toujours resté au relevé de 1763, qui n'en portait la population française qu'à 60,000 personnes. Mais depuis ce temps, le mouvement d'accroissement a été là aussi rapide qu'aux États-Unis, et aujourd'hui il y a dans la seule province du Bas-Canada 600,000 descendants de Français ⁷. Je vous réponds qu'on ne peut leur contester leur origine. Ils sont aussi Français que vous et moi. Ils nous ressemblent même bien plus que les Américains des États-Unis ne ressemblent aux Anglais. Je ne puis vous exprimer quel plaisir nous avons éprouvé à nous retrouver au milieu de cette population. Nous nous sentions comme chez nous, et partout on nous recevait comme des compatriotes, enfants de la vieille France, comme ils l'appellent. A mon avis, l'épithète est mal choisie. La vieille France

⁷ Ce sont là les chiffres donnés à Beaumont et Tocqueville par leurs interlocuteurs ; à d'autres moments, ils parleront de 900 000, voire d'un million de Canadiens. D'après Jacques Coursière, *Histoire du Québec des origines à nos jours*, un recensement de 1831, année du voyage de Tocqueville et Beaumont, indique une population de 583000 habitants, Canadiens, Anglais et émigrants compris, les Canadiens représentant les neuf dixièmes de l'ensemble de la population.

est au Canada, la nouvelle est chez nous. Nous avons retrouvé là, surtout dans les villages éloignés des villes, les anciennes habitudes, les anciennes mœurs françaises. Autour d'une église, surmontée du coq et de la croix fleurdelisée, se trouvent groupées les maisons du village : car le propriétaire canadien n'aime point à s'isoler sur sa terre comme l'Anglais ou l'Américain des États-Unis. Ces maisons sont bien bâties, solides au dehors, propres et soignées au dedans. Le paysan est riche et ne paye pas un denier d'impôt. Là se réunit quatre fois par jour, autour d'une table ronde, une famille composée de parents vigoureux et d'enfants gros et réjouis. On chante après souper quelque vieille chanson française, ou bien on raconte quelque vieille prouesse des premiers Français du Canada ; quelques grands coups d'épée donnés du temps de Montcalm et des guerres avec les Anglais. Le dimanche on joue, on danse après les offices. Le curé lui-même prend part à la joie commune tant qu'elle ne dégénère pas en licence. Il est l'oracle du lieu, l'ami, le conseil de la population. Loin d'être accusé ici d'être le partisan du pouvoir, les Anglais le traitent de démagogue. Le fait est qu'il est le premier à résister à l'oppression, et le peuple voit en lui son plus constant appui. Aussi les Canadiens sont-ils religieux par principe et par passion politique. Le clergé forme là la haute classe, non parce que les lois, mais parce que l'opinion et les mœurs le placent à la tête de la société. J'ai vu plusieurs de ces ecclésiastiques : et je suis resté convaincu que ce sont, en effet, les gens les plus distingués du pays. Ils ressemblent beaucoup à nos vieux curés français. Ce sont, en général, des hommes gais, aimables et bien élevés.

Ne serait-on pas vraiment tenté de croire que le caractère national d'un peuple dépend plus du sang dont il est sorti que des institutions politiques ou de la nature du pays ? Voilà des Français mêlés depuis quatre-vingts ans à une population anglaise ; soumis aux lois de l'Angleterre, plus séparés de la mère patrie que s'ils habitaient aux antipodes. Eh bien ! Ce sont encore des Français trait pour trait ; non pas seulement les vieux, mais tous, jusqu'au bambin qui fait tourner sa toupie. Comme nous, ils sont vifs, alertes, intelligents, railleurs, emportés, grands parleurs et fort difficiles à conduire quand leurs passions sont allumées. Ils sont guerriers par excellence et aiment le bruit plus que l'argent. A côté, et nés comme eux dans le pays, se trouvent des Anglais flegmatiques et logiciens comme aux bords de la

Tamise ; hommes à précédents, qui veulent qu'on établisse la majeure avant de songer à passer à la mineure ; gens sages qui pensent que la guerre est le plus grand fléau de la race humaine, mais qui la feraient cependant aussi bien que d'autres, parce qu'ils ont calculé qu'il y a des choses plus difficiles à supporter que la mort.

Adieu, mon bon ami, je vous aime et vous embrasse du fond de mon cœur.

Il y a dans chaque doctrine religieuse une doctrine politique qui, par affinité, lui est jointe.

Ce point est incontestable en ce sens que là où rien ne contrarie cette tendance, elle se montre certainement. Mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse séparer les doctrines religieuses de tous leurs effets politiques. On a vu au contraire dans presque tous les pays du monde les intérêts matériels opérer cette séparation. Les catholiques au Canada et aux États-Unis sont invariablement les soutiens du parti démocratique. S'ensuit-il que le catholicisme porte à l'esprit démocratique ? Non. Mais ces catholiques-là sont pauvres et viennent presque tous d'un pays où l'aristocratie est protestante.

c. Lettre à sa belle-sœur Émilie, le 7 septembre 1831

[Retour à la table des matières](#)

Albany, ce 7 septembre 1831

Il est arrivé depuis que je suis en Amérique, chère petite sœur, le contraire de ce qui devrait avoir lieu ; vous m'avez écrit souvent les lettres les plus aimables et les plus amusantes et moi, je ne vous ai encore répondu, je crois, que deux fois depuis mon départ de France. Je vous assure de bien bonne foi cependant que ce n'est pas ma faute si j'ai été inexact ; notre vie depuis deux mois surtout a été plus errante qu'on ne peut se l'imaginer. Et puis, tous les dix jours il fallait, bon gré mal gré, écrire une longue lettre à la maison pour donner signe de vie. Je voudrais bien cependant que mon inexactitude ne vous décourageât pas. Vos lettres me font un plaisir extrême ; elles sont pleines des témoignages d'une amitié qui m'est bien chère et bien pré-

cieuse. Il y a d'ailleurs une foule de petits détails de famille que vous seule savez conter.

Enfin vous voilà donc à Nacqueville⁸ ; que Dieu en soit loué ! Il me grillait de vous savoir à Paris. On dit cependant que vous aviez fini par vous habituer à y vivre. Nos parents du moins me mandent que vous étiez engraisnée et que vous aviez repris toutes vos belles couleurs habituelles. Je pense que tout cela ne va faire que s'accroître encore dans votre Normandie. Restez-y tant que vous pourrez, chère sœur ; c'est un conseil d'égoïste que je vous donne là, puisque moi-même je suis absent de Paris et ne perds rien à votre absence. Croyez cependant que c'est un bon conseil. Au reste, je vous sais décidée à le suivre, mais votre mari n'en dit peut-être pas autant et il se permet quelquefois d'avoir des volontés.

Je viens de faire un voyage immense dans l'intérieur des terres ; de proche en proche, et toujours entraînés par une bonne occasion, nous tomme enfin parvenus jusqu'au lac Supérieur, qui est situé à plus de quatre cents lieues de New York. Nous avons vu des millions d'arpents de bois où jamais on ne s'est avisé de porter la hache et force nations indiennes. À propos, savez-vous ce que c'est qu'Atala ou sa pareille, il faut que je vous en fasse la description pour que vous puissiez juger de sa ressemblance avec celle de monsieur de Ch⁹. Atala, c'est une Indienne de couleur café au lait fort foncé, dont les cheveux raides et luisants tombent comme des baguettes de tambour jusqu'au bas du dos. Elle a ordinairement un gros grand nez à peu près aquilin, une large bouche innée de dents étincelantes et deux yeux noirs qui en plein jour ressemblent assez à ceux d'un chat pendant la nuit. Ne croyez pas qu'avec cette beauté naturelle elle néglige la parure. Point du tout. D'abord elle se fait autour des yeux une raie noire, puis au-dessous une belle raie rouge, puis une bleue, plus une verte, jusqu'à ce que sa figure ressemble à un arc-en-ciel. Alors elle suspend à ses oreilles une espèce de carillon chinois qui pèse une demi-livre. Celles qui sont les plus mondaines se passent de plus à travers les narines un grand anneau d'étain qui leur pend sur la bouche et fait le plus gra-

⁸ Hippolyte de Tocqueville et sa femme Emilie restaurèrent le château de Nacqueville, dans le nord-ouest du Cotentin, propriété d'Emilie, le dotant d'un splendide parc à l'anglaise qu'on admire encore aujourd'hui.

⁹ Chateaubriand.

cieux effet. Elles ajoutent encore un collier composé de larges plaques sur lesquelles sont gravés divers animaux sauvages. Leur vêtement consiste en une espèce de tunique de toile qui descend un peu plus bas que les genoux, elles se drapent ordinairement dans une couverture qui la nuit leur sert de lit. Vous n'êtes point encore au bout du portrait : la mode dans les forêts est d'avoir les pieds en dedans. Je ne sais si c'est plus contre nature que de les avoir en dehors, mais nos yeux européens ne s'habituent [que] difficilement à ce genre de beauté. Imaginez-vous que pour l'obtenir, l'Indienne se lie les pieds dès l'enfance. De telle sorte qu'à vingt ans, les deux pointes des pieds se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre en marchant. Alors elle enlève tous les hommages et est réputée des plus fashionable. Tout ce que je sais, c'est que je ne voudrais pas remplir près d'elle le rôle de Chactas pour tout l'or du monde. Les Indiens, du reste, sont mieux que leurs femmes. Ce sont de grands gaillards, établis comme des cerfs et qui en ont l'agilité. Ils ont une charmante expression de figure quand ils sourient et ressemblent à des diables incarnés quand ils sont en colère. Nous en avons vu moins que nous n'aurions voulu ; mais les forêts se dépeuplent avec une incroyable rapidité. /Nous sommes revenus par le Canada '. Si jamais vous allez en Amérique, chère sœur, c'est là qu'il faut venir vous établir. Vous retrouverez vos chers Bas-Normands trait pour trait. Monsieur Gisles, madame Noël ¹⁰, j'ai vu tous ces gens-là dans les rues de Québec, les beaux du pays ressemblent à vos cousins de la..., j'ai oublié le nom, c'est à s'y méprendre et les paysans nous ont assuré qu'ils n'avaient jamais besoin d'aller à la ville parce que c'étaient les « créatures » qui se chargeaient de tisser et de faire leurs habits.

Adieu, ma bonne et chère sœur, je vous prie de toujours compter dans quelque circonstance que ce soit sur ma plus vive amitié. Archives Tocqueville. Original.

Tocqueville et Beaumont ont pénétré le 21 août sur le territoire canadien ; ils l'ont quitté pour revenir à Albany le 5 septembre.

¹⁰ Monsieur Gisles était maire de Valognes sous la monarchie de Juillet. Peut-être madame Noël était-elle l'épouse de l'homme d'affaires de Cherbourg qui gérait une partie des biens de Tocqueville.

d. Lettre à Mme la Comtesse de Grancey

[Retour à la table des matières](#)

De retour à New-York, Tocqueville écrit une longue lettre à sa cousine, la comtesse de Grancey, dans laquelle il évoque le décès de l'abbé Lesueur, le voyage américain et la découverte, inattendue du Canada et la survivance de la vieille souche de la colonie française, seul élément retenu ci-dessous...

À Madame La Comtesse De Grancey ¹¹

New York, 10 octobre 1831.

Nous sommes enfin arrivés à Buffalo, sur le bord des grands lacs, sans en avoir vu un seul. Le moyen de revenir en France sans rapporter dans sa tête son sauvage et sa forêt vierge ! Il ne fallait point y songer. Le bonheur a voulu que précisément à cette époque un vaisseau à vapeur partit de Buffalo pour aller explorer l'entrée du lac Supérieur et les bords du lac Michigan. Nous nous sommes déterminés à saisir l'occasion, et nous voilà ajoutant un crochet de cinq cents lieues à notre voyage. Cette fois, du reste, nous avons été complètement satisfaits ; nous avons parcouru des côtes immenses où les Blancs n'ont point encore abattu un seul arbre ; et nous avons visité un grand nombre de nations indiennes. J'espère un jour pouvoir vous raconter bien des épisodes de ce long voyage, mais aujourd'hui il faut me borner.

Ce sont de singuliers personnages que ces Indiens ! lis s'imaginent que quand un homme à une couverture pour se couvrir, des armes pour tuer du gibier et un beau ciel sur la tête, il n'a rien à demander de plus à la fortune. Tout ce qui tient aux recherches de notre civilisation, ils le méprisent profondément. Il est absolument impossible de les plier aux moindres de nos usages. Ce sont les êtres les plus or-

¹¹ Édition Beaumont, *Nouvelle correspondance entièrement inédite*, p. 69-77 ; les seuls passages concernant le Canada ont été retenus ici.

gueilleux de la création : ils sourient de pitié en voyant le soin que nous prenons de nous garantir de la fatigue et du mauvais temps ; et il n'y en a pas un seul d'entre eux qui, roulé dans sa couverture au pied d'un arbre, ne se croie supérieur au président des États-Unis et au gouverneur du Canada. De tout mon attirail européen ils n'enviaient que mon fusil à deux coups ; mais cette arme faisait sur leur esprit le même effet que le système pénitentiaire sur celui des Américains. Je me rappelle entre autres un vieux chef que nous rencontrâmes sur les bords du lac Supérieur, assis près de son feu dans l'immobilité qui convient à un homme de son rang. Je m'établis à côté de lui, et nous causâmes amicalement à l'aide d'un Canadien français qui nous servait d'interprète. Il examina mon fusil, et remarqua qu'il n'était pas fait comme le sien. Je lui dis alors que mon fusil ne craignait pas la pluie et pouvait partir dans Peau ; il refusa de me croire, mais je le tirai devant lui après l'avoir trempé dans un ruisseau qui était près de là. A cette vue, l'Indien témoigna l'admiration la plus profonde ; il examina de nouveau l'arme, et me la rendit en disant avec emphase : « Les pères des Canadiens sont de grands guerriers ! » (...)

Quant aux Indiennes, je ne vous en dirai autre chose, sinon qu'il faut lire Atala avant de venir en Amérique. Pour qu'une femme indienne soit réputée parfaite, il faut qu'elle soit couleur chocolat, qu'elle ait de petits yeux qui ressemblent à ceux d'un chat sauvage, et une bouche raisonnablement fendue d'une oreille à l'autre ¹². (...)

Permettez-moi de vous réitérer l'assurance de ma bien vive et bien sincère amitié.

¹² La suite du portrait de l'Indienne reprend la description faite dans la lettre précédente à Emilie.

*e. Lettre à son frère Hippolyte,
le 26 novembre 1831* ¹³

[Retour à la table des matières](#)

Où Tocqueville fait part à son frère aîné de ses vifs regrets devant la perte de cette Amérique du Nord qui aurait dû/pe être française...

À bord du Fourth of July, 26 novembre 1831.

Je commence cette lettre, mon bon ami, dans le bateau à vapeur qui nous conduit de Pittsburg à Cincinnati. Je ne la finirai et ne la daterai que dans quelques jours, quand je serai arrivé dans cette dernière ville. Nous naviguons en ce moment sur l'Ohio, qui, en cet endroit, est déjà large comme la Seine à Paris, et qui cependant, comme tu pourras le voir sur la carte, est encore bien loin de sa jonction avec le Mississippi.

Il roule en ce moment à travers les plus belles montagnes du monde. Le mal est qu'elles sont couvertes de neige. L'hiver nous a enfin atteints. Nous l'avons trouvé au milieu des Alleghanys, et il ne nous quitte plus. Mais nous le fuyons, et dans huit jours nous n'aurons plus rien à en craindre. Pittsburg est l'ancien fort Duquesne des Français, l'une des causes de la guerre de 1745. Les Français ont donné, en Amérique, la preuve d'un génie extraordinaire dans la manière dont ils avaient disposé leurs postes militaires. Alors que l'intérieur du continent de l'Amérique septentrionale était encore entièrement inconnu aux Européens, les Français ont établi, au milieu des déserts, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane, une suite de petits forts qui, depuis que le pays est parfaitement exploré, ont été reconnus pour les meilleurs emplacements qu'on pût destiner à la fondation des villes les plus florissantes et les situations les plus heureuses pour attirer le commerce et commander la navigation des fleuves. Ici, comme en bien d'autres circonstances, nous avons travaillé pour les Anglais, et ceux-ci ont profité d'un vaste plan qu'ils n'avaient pas conçu. Si nous

¹³ Édition Beaumont, Nouvelle correspondance entièrement inédite, p. 86 et suivantes.

avons réussi, les colonies anglaises étaient enveloppées par un arc immense, dont Québec et la Nouvelle-Orléans formaient les deux extrémités. Pressés sur leurs derrières par les Français et leurs alliés les Indiens, les Américains des États-Unis ne se seraient pas révoltés contre la mère patrie. Ils le reconnaissent tous. Il n'y aurait pas eu de révolution d'Amérique, peut-être pas de révolution française, du moins dans les conditions où elle s'est accomplie.

Les Français d'Amérique avaient en eux tout ce qu'il fallait pour faire un grand peuple. Ils forment encore le plus beau rejeton de la famille européenne dans le nouveau monde. Mais, accablés par le nombre, ils devaient finir par succomber. Leur abandon est une des plus grandes ignominies de l'ignominieux règne de Louis XV.

Je viens de voir dans le Canada un million de Français braves, intelligents, faits pour former un jour une grande nation française en Amérique, qui vivent en quelque sorte en étrangers dans leur pays. Le peuple conquérant tient le commerce, les emplois, la richesse, le pouvoir. Il forme les hautes classes et domine la société entière. Le peuple conquis, partout où il n'a pas l'immense supériorité numérique, perd peu à peu ses mœurs, sa langue, son caractère national.

Aujourd'hui le sort en est jeté, toute l'Amérique du Nord parlera anglais. Mais n'es-tu pas frappé de l'impossibilité où sont les hommes de sentir la portée qu'aura un événement présent dans l'avenir, et le danger dans lequel ils sont toujours de s'affliger ou de se réjouir sans discernement ? Lorsque la bataille des plaines d'Abraham, la mort de Montcalm et le honteux traité de 1763, mirent l'Angleterre en possession du Canada et d'un pays plus grand que l'Europe entière, et qui auparavant appartenait à la France, les Anglais se livrèrent à une joie presque extravagante. La nation, ni ses plus grands hommes, ne se doutaient guère alors que, par l'effet de cette conquête, les colonies n'ayant plus besoin de l'appui de la mère patrie, commenceraient à aspirer à l'indépendance : que, vingt ans après, cette indépendance serait signée, l'Angleterre entraînée dans une guerre désastreuse qui donnerait un énorme accroissement à sa dette ; et que de cette manière se créerait sur le continent de l'Amérique une immense nation, son ennemie naturelle tout en parlant sa langue, et qui est certainement appelée à lui enlever l'empire de la mer.

30 novembre.

Nous arrivons à Cincinnati après un voyage que la neige et le froid ont rendu assez pénible.



Il faut joindre à ces lettres trois courts passages des carnets de voyage et un autre, remarquable, tiré *Quinze jours au désert*, qui évoque la première rencontre des deux voyageurs avec des Canadiens et celle, fort singulière, d'un de ces métis, un *Bois-brûlé*, que Tocqueville prend d'abord pour un Indien mais qui parle avec l'accent des paysans normands et chante :

« *Entre Paris et Saint-Denis*

Il était une fille »...

Dans ce surprenant récit de voyage, Alexis explique comment étant arrivé à la « frontière », à l'extrémité du monde « civilisé » du moment il constate dans la clairière de Saguinaw Bay, l'existence de cinq groupes humains totalement différents : les Anglais et les Canadiens, les Indiens et les Bois-Brûlés, et un homme nouveau : le colon américain, en route vers l'Ouest et qui ne s'arrêtera que lorsqu'il aura atteint le pacifique, après avoir exterminé la quasi-totalité de la population indienne ¹⁴.

¹⁴ Pour Tocqueville, comme pour Beaumont, le génocide – bien que le terme ne fût pas encore inventé – était absolument déterminé et décidé ; commencé par Jackson, il irait jusqu'à son terme : « Le jour où les Européens se seront établis sur les bords de l'océan Pacifique (la race indienne) aura cessé d'exister » (*De la démocratie en Amérique*, 1). Rappelons que la population indienne des États-Unis représentait de huit à douze millions d'individus lors de l'arrivée des premiers colons en Virginie, et qu'il n'en subsistait qu'environ deux cents mille au plus bas niveau de l'étiage, à la fin du XIXe siècle !

f. 15 jours au désert

[Retour à la table des matières](#)

Mr. Richard, curé catholique, est envoyé au Congrès par une population protestante. Mr. Neilson, protestant, est envoyé aux Communes du Canada par une population catholique. Ces faits prouvent-ils que la religion est mieux entendue ou que sa force s'épuise ? Ils prouvent, je crois, l'un et l'autre ¹⁵.

8 août. - Journée insignifiante passée sur l'eau. De temps en temps, à droite et à gauche, des terres basses couvertes de forêts.

9 août. - Arrivée à 8 heures du matin à Green Bay. Fort. Village sur le bord au milieu d'une prairie sur le bord d'une rivière. Village indien iroquois plus haut. Grand *settlement*. Nous ne savons que faire, je vais chasser seul. Rivière traversée à la nage. Canot. Herbes au fond de l'eau. Je me perds un moment, retourne au même endroit sans m'en douter. Après le dîner, pars avec un Anglais pour Ducks Creek : 4 milles. Nous remontons en canot un petit fleuve solitaire. Arrive à la maison d'une Indienne. Herbe. Bonne aventure. Nous revenons.

11 août. - *Conversation* avec un sauvage civilisé, habillé comme un de nos paysans. Parle bien l'anglais. Les sauvages aiment mieux les Français ; ses idées sur la vie civilisée ; espère que tous les Indiens s'y plieront. N'est pas chrétien. Religion des Indiens. Dieu, immortalité de l'âme. Le paradis indien. Obéir à ses commandements.

Journée monotone sur le lac.

12 août. - Arrivée à 11 heures à Machinac.

Sauvage *pharo*. Chapeau européen, plume noire autour. Cercle de fer blanc autour du haut. Trois plumes de voltigeur au sommet. Immenses boucles d'oreilles. Nez percé, un anneau dedans. Cravate noire. Blouse bleue. Grand collier composé de plaques de fer blanc avec des animaux graves, anneaux de fer blanc aux jambes, jarretières rouges avec une multitude de petites perles de verre. Mocassins brodés. Un manteau rouge avec lequel il se drape. Opinion d'un vieux Cana-

¹⁵ O.C. V, 1, *Voyages*, pp. 231-232.

dien qu'ils sont plus beaux dans leur costume sauvage, entièrement nus sauf les plumes à la ceinture et à la tête. Longs cheveux tressés souvent jusqu'aux pieds. Tout le corps peint. Chasse aux pigeons. Canadien pointer. Sermon de Mr. Mullan.

13 août. - Départ à 9 heures de Machinac. Rien d'intéressant dans le retour. Arrivé le dimanche 14 au soir à Détroit ¹⁶(...)

Au bout de quelques minutes un léger bruit se fit entendre et quelque chose s'approcha du rivage. C'était un canot indien long de dix pieds environ et formé d'un seul arbre. L'homme qui était accroupi au fond de cette fragile embarcation portait le costume et avait toute l'apparence d'un Indien. Il adressa la parole à nos guides qui à son commandement se hâtèrent d'enlever les selles de nos chevaux et de les disposer dans la pirogue. Comme je me préparais moi-même à y monter, le prétendu Indien s'avança vers moi, me plaça deux doigts sur l'épaule et me dit avec un accent normand qui me fit tressaillir : « N'allez pas trop vite, y en a des fois ici qui s'y noyent. » Mon cheval m'aurait adressé la parole que je n'aurais pas, je crois, été plus surpris. J'envisageai celui qui m'avait parlé et dont la figure frappée des premiers rayons de la lune reluisait alors comme une boule de cuivre : « Qui êtes-vous donc, lui dis-je, le français semble être votre langue et vous avez l'air d'un Indien ? » Il me répondit qu'il était un *bois-brûlé*, c'est-à-dire le fils d'un Canadien et d'une Indienne. J'aurai souvent occasion de parler de cette singulière race de métis qui couvre toutes les frontières du Canada et une partie de celles des États-Unis. Pour le moment je ne songeai qu'au plaisir de parler ma langue maternelle. Suivant les conseils de notre compatriote le sauvage, je m'assis au fond du canot et me tins aussi en équilibre qu'il m'était possible. Le cheval entra dans la rivière et se mit à la nage tandis que le Canadien poussait la nacelle de l'aviron, tout en chantant à demi voix sur un vieil air français le couplet suivant dont je ne saisis que les deux premiers vers :

*Entre Paris et Saint-Denis
Il était une fille.*

¹⁶ O.C. V, 1, Voyages, pp. 176-177.

(...) À l'autre bord de la Saginaw, près des défrichements européens et pour ainsi dire sur les confins de l'ancien et du Nouveau Monde s'élève une cabane rustique plus commode que le wigwam du sauvage, plus grossière que la maison de l'homme policé. C'est la demeure du métis. Lorsque nous nous présentâmes pour la première fois à la porte de cette hutte à demi civilisée, nous fûmes tout surpris d'entendre dans l'intérieur une voix douce qui psalmodiait sur un air indien les cantiques de la pénitence. Nous nous arrêtâmes un moment pour écouter. Les modulations des sons étaient lentes et profondément mélancoliques ; on reconnaissait aisément cette harmonie plaintive qui caractérise tous les chants de l'homme au désert. Nous entrâmes. Le maître était absent. Assise au milieu de l'appartement, les jambes croisées sur une natte, une jeune femme travaillait à faire des mocassins ; du pied elle berçait un enfant dont le teint cuivré et les traits annonçaient la double origine. Cette femme était habillée comme une de nos paysannes, sinon que ses pieds étaient nus et que ses cheveux tombaient librement sur ses épaules. En nous apercevant elle se tut avec une sorte de crainte respectueuse. Nous lui demandâmes si elle était Française. « Non, répondit-elle en souriant. – Anglaise ? - Non plus, dit-elle ; elle baissa les yeux et ajouta : Je ne suis qu'une sauvage. » Enfant de deux races, élevé dans l'usage de deux langues, nourri dans des croyances diverses et bercé dans des préjuges contraires, le métis forme un composé aussi inexplicable aux autres qu'à lui-même. Les images du monde lorsqu'elles viennent se réfléchir sur son cerveau grossier, ne lui apparaissent que comme un chaos inextricable dont son esprit ne saurait sortir. Fier de son origine européenne, il méprise le désert ; et pourtant il aime la liberté sauvage qui y règne. Il admire la civilisation et ne peut complètement se soumettre à son empire. Ses goûts sont en contradiction avec ses idées, ses opinions avec ses mœurs. Ne sachant comment se guider au jour incertain qui l'éclaire, son âme se débat péniblement dans les langes d'un doute universel. Il adopte des usages opposés ; il prie à deux autels ; il croit au Rédempteur du monde et aux amulettes du jongleur ; et il arrive au bout de sa carrière sans avoir pu débrouiller le problème obscur de son existence.

Ainsi donc dans ce coin de terre ignoré du monde la main de Dieu avait déjà jeté les semences de nations diverses ; déjà plusieurs races différentes, plusieurs peuples distincts se trouvent ici en présence ¹⁷.

¹⁷ Ibid. Quinze jours au désert, p. 379-380.

II. Tocqueville, carnets de voyage

« Les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent exclusivement le nom de Canadiens, les autres continuant à s'appeler Anglais ».

[Retour à la table des matières](#)

Pendant son périple aux États-Unis, Tocqueville prenait, dans des carnets de voyage, des notes qui ont été publiées partiellement dans l'édition Beaumont, puis intégralement dans le tome V, volume 1 de l'édition des Œuvres Complètes Gallimard, 1957, et dans le volume II de l'édition La Pléiade *Tocqueville Œuvres*, 1991. Ces cahiers sont organisés en trois catégories : trois *cahiers non portatifs*, cinq *cahiers portatifs*, quatre *cahiers alphabétiques*. Les notes concernant la partie canadienne du voyage figurent dans le *Cahier non alphabétique 1* et le *cahier alphabétique A* ; ce sont elles que nous reproduisons ici. Les premières rapportent les échanges de Tocqueville et Beaumont avec différents interlocuteurs pour lesquels ils avaient reçu des lettres d'introduction, mais également des commerçants et négociants, canadiens ou anglais rencontrés sur place. La seconde partie – *cahier alphabétique A* – rapporte l'expérience personnelle de Tocqueville : ce qu'il a vu, ce qu'il a retenu, compris - ou cru comprendre – du pays et des gens. Il insiste fortement sur le caractère singulier de ces Français qui, ayant échappé à la révolution, ont évolué autrement et dont il admire la simplicité, le naturel, le vieux fond des Français du XVIIe siècle dont il trouve encore la trace chez ses compatriotes bas-normands, ses fermiers, ses voisins.

Curieusement Tocqueville n'évoque pas Papineau, dont le nom ne figure à aucun moment dans ses notes et comptes-rendus, alors qu'il rapporte longuement ses échanges avec Neilson qui fut son ami et son partenaire politique, au moins jusqu'en 1831, moment où les deux hommes se séparent pour utiliser des stratégies différentes. Dans l'immédiat, rien ne nous permet d'expliquer ce silence. Papineau n'était peut-être pas présent physiquement sur le trajet suivi par Toc-

queville, mais il a assurément entendu parler de lui et de ses engagements politiques.

Le second point remarquable est le jugement que Tocqueville porte sur les qualités et les faiblesses des Canadiens qui expliquent, pour partie, la domination des Anglais. Ceux-ci sont pragmatiques et dominateurs, finalement assez désagréables et peu sympathiques ¹⁸.

Les Canadiens sont francs, simples, naturels et affables. Le fond de leur tempérament est admirable mais leurs attitudes sont paradoxales. Ils ont l'esprit de clocher, l'attachement au village et à sa paroisse, qui leur interdisent d'entreprendre de grandes choses et d'obtenir de grandes réussites commerciales ; en ce sens ils sont condamnés à être dominés par les Anglais. En revanche, ils sont capables, au besoin, de vivre la vie des sauvages, de faire société avec eux, voir de fonder une famille. Avec eux, le métissage est possible, voire naturel, ce qui attire l'attention et la sympathie de Tocqueville et Beaumont et le plaisir qu'ils ont à découvrir la population de Saut Sainte-Marie, faite de Canadiens, d'Indiens et de métis. Ceci explique en outre pourquoi les Indiens ont une réelle sympathie pour les Français de souche, pas pour les Anglais.

Le troisième point, le plus remarquable, tient à la place du clergé et de la religion catholique dans la préservation de l'identité canadienne. Les prêtres canadiens sont naturellement bien meilleurs, parce que mieux adaptés à la société du pays que les prêtres venus d'Europe, parce qu'ils sont naturellement démocrates, « *démagogues* » disent les Anglais.

Ils vivent avec le peuple, leur peuple, leurs ouailles ; entre le prêtre et ses paroissiens, nulle place pour l'altérité, pas de hiatus ; le catholi-

¹⁸ Il y aurait beaucoup à dire sur l'ambivalence des sentiments de Tocqueville vis-à-vis des Anglais. Il leur portait une (grande) admiration, (très) critique dont on trouve des témoignages multiples dans sa correspondance et dans ses choix politiques, par exemple quand il opte pour la colonisation de l'Algérie, pour faire pièce à l'expansionnisme britannique ...

Précisons que Mary Mottley, qui était sa maîtresse depuis 1828, et qu'il épousera en 1835, appartenait à la moyenne bourgeoisie anglaise (bien qu'élevée en France par sa tante). Ce mariage demeura toujours considéré par sa famille comme une mésalliance.

cisme est, au même titre que la langue, le lieu d'une résistance identitaire ¹⁹.

En outre, pour Tocqueville qui est agnostique tout en continuant de se réclamer du catholicisme, le catholicisme canadien de l'époque lui semble qualitativement intéressant parce qu'il va à l'essentiel, ne laissant pas de place aux pèlerinages, aux ex-voto, à ce qu'il qualifie de façon familière et péjorative de « *mômeries* » ²⁰.

Ces notes de Tocqueville doivent donc être prises pour ce qu'elles sont : un aperçu brut, partiel et singulier, nécessairement limité, pas obligatoirement juste, du Bas-Canada, vu par un Français, en 1831, et qui de plus est le résultat d'un effet de miroir : il a vu, et compris ou cru comprendre le Bas-Canada par l'intermédiaire des propos de ses interlocuteurs. Il s'agit donc d'un témoignage qui peut être pris en compte, mais qui n'a pas de valeur scientifique à l'état brut et doit être, comme document historique, l'objet d'une double critique interne et externe.

a. Cahier non alphabétique 1

[Retour à la table des matières](#)

Conversation avec des *Canadiens* (commerçant avec les Indiens).

Le 7 août au soir, me promenant sur le rivage de Mackinac, j'arrivai à un bivouac de Canadiens. Je m'assis à leur feu et j'eus avec leur chef la conversation suivante. (Je n'ai pris dans cette conversation que ce qui s'accordait avec toutes les notions que j'avais déjà reçues) :

D. - Que sont devenus les Hurons et les Iroquois qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire des colonies ?

R. - Les Hurons ont presque disparu. Les Iroquois à moitié détruits aussi, se sont fondus presque tous avec les Chippeways. Beaucoup

¹⁹ Comme ce fut le cas en Pologne dans la seconde moitié du XXe siècle.

²⁰ J'ai consacré plusieurs communications, articles et conférences, ainsi qu'un livre à [Tocqueville et la religion](#) que le lecteur peut retrouver en ligne sur le site Les [Classiques des sciences sociales](#) de Jean-Marie Tremblay.

sont établis à Green Bay et dans les environs. Les Iroquois formaient une nation astucieuse, toujours prête à se mettre de notre côté ou de celui des Anglais suivant que la fortune semblait pencher.

D. - Avez-vous quelque chose à craindre des Indiens en commerçant avec eux ?

R. - Presque rien. Les Indiens ne sont pas voleurs et d'ailleurs nous leur sommes utiles.

D. - Pensez-vous que les Indiens soient meilleurs ou plus mauvais en proportion qu'ils sont plus pris ou plus éloignés des Européens ?

R. - Je pense qu'ils sont beaucoup meilleurs quand ils n'ont point de contact avec nous, et certainement plus heureux. Il y a plus d'ordre, plus de gouvernement chez eux, à mesure qu'on avance davantage dans le désert. Je fais cependant une exception pour les Indiens chrétiens et surtout catholiques. Ceux-là sont les meilleurs de tous.

D. - Les Indiens éloignés dont vous parlez ont-ils des chefs ?

R. - Oui, Monsieur, ils ont des chefs dont le pouvoir est très respecté pendant la paix. (Ils sont héréditaires et leur origine se perd dans la nuit des temps.) Ils nomment un chef particulier (le plus brave) pour les mener à la guerre. Ils n'ont pas précisément de justice. Lorsque cependant un meurtre est commis, on livre le meurtrier à la famille du mort. Souvent il parvient à se racheter. Plus souvent encore on le tue et on l'enterre avec sa victime.

D. - Comment vivent ces Indiens dont vous parlez ?

R. - Avec une aisance absolument inconnue près des établissements européens. Ils ne cultivent point la terre. Ils sont moins bien couverts et ne se servent que d'arcs. Mais le gibier est d'une abondance extrême dans leurs déserts. Je me figure qu'il en était ainsi jusqu'à l'Atlantique avant l'arrivée des Européens. Mais le gibier fuit vers l'ouest avec une rapidité incroyable. Il précède les blancs de plus de cent lieues. Les peuplades indiennes qui nous environnent meurent de faim si elles ne cultivent pas un peu la terre.

D. - Est-ce que les Indiens n'ont pas l'idée que tôt ou tard leur race sera anéantie par la nôtre ?

R. - Ils ont une incroyable insouciance de l'avenir. Ceux qui sont à moitié détruits déjà, ou sur les pas desquels nous marchons, voient

avec désespoir les Européens s'avancer vers l'ouest, mais il n'est plus temps de résister. Toutes les nations éloignées de l'Ouest, (J'ai entendu dire qu'il y en avait bien trois millions) ²¹ ne semblent pas se douter du danger qui les menace.

D. - Est-il vrai que les Indiens aiment les Français ?

R. - Oui, - Monsieur. Extrêmement. Ils ne consentent à parler que le français. Dans les déserts les plus éloignés la qualité de Français est la meilleure recommandation près d'eux. Ils se rappellent toujours nos bons traitements lorsque nous étions maîtres du Canada. D'ailleurs beaucoup d'entre nous leur sont alliés et vivent presque comme eux.

D. - Comment les Français du Canada souffrent-ils la domination anglaise ?

R. - Comme un mal inévitable. Mais nous ne nous fondons point. Nous restons deux peuples distincts. La population française du Canada est devenue très nombreuse.

***b. Conversation avec Mr. Quiblier,
supérieur du Séminaire de Montréal.***

[Retour à la table des matières](#)

Mr. Quiblier nous a paru un ecclésiastique aimable et éclairé (24 août 1831). C'est un Français venu de France il y a quelques années.

Lui. - Je ne crois pas qu'il y ait un peuple plus heureux au monde que le peuple canadien. Il a des mœurs très douces, point de dissensions civiles ni religieuses et ne paie aucun impôt.

.....

²¹ Dans un autre passage, les deux voyageurs affirment qu'on estime à quatre millions le nombre d'Indiens vivant encore, en 1831, dans le Nord-Ouest des États-Unis.

D. - Mais n'existe-t-il pas ici quelque reste du système féodal ?

R. - Oui, mais c'est plutôt un nom qu'autre chose. La plus grande partie du Canada est encore divisée en *seigneuries*. Ceux qui habitent ou achètent une terre sur ces seigneuries sont tenus de payer une rente au seigneur et des droits de mutation. Mais la rente n'est qu'une bagatelle. Le seigneur n'a aucun droit honorifique, aucune supériorité quelconque sur son censitaire. Je pense qu'il est vis-à-vis de lui dans une position relative moins élevée que le propriétaire d'Europe et son fermier.

D. - Comment se couvrent les frais du culte ?

R. - Par la dîme. Le clergé en général n'a point de propriété foncière. Ce qu'on appelle la dîme est la vingt-sixième partie de la moisson. Elle est payée sans répugnance comme sans peine.

D. - Avez-vous des couvents d'hommes ?

R. - Non. Il n'y a au Canada que des couvents de filles. Encore les religieuses mènent-elles toutes une vie active, élevant les enfants ou soignant les malades.

D. - Avez-vous la liberté de la presse ?

R. - Liberté complète illimitée.

D. - A-t-on quelquefois essayé de la tourner contre la religion ?

R. - Jamais. La religion est trop respectée pour qu'un journaliste se permît de l'attaquer le moins du monde.

D. - Les classes élevées de la société sont-elles religieuses ?

R. - Oui, beaucoup.

D. - Y a-t-il de l'animosité entre les deux races ?

R. - Oui. Mais pas vive. Elle ne s'étend pas jusqu'aux rapports habituels de la vie. Les Canadiens prétendent que le gouvernement anglais ne donne les places qu'à des Anglais, les Anglais se plaignent au contraire qu'il favorise les Canadiens. Je crois qu'il y a de part et d'autre exagération dans les plaintes. En général il y a peu d'animosité religieuse entre les deux peuples, la tolérance légale étant complète.

D. - Pensez-vous que cette colonie échappe bientôt à l'Angleterre ?

R. - Je ne le pense point. Les Canadiens sont heureux sous le régime actuel. Ils ont une liberté politique presque aussi grande que celle dont on jouit aux États-Unis. S'ils devenaient indépendants, il y a une multitude de dépenses publiques qui tomberaient à leur charge ; s'ils se réunissaient aux États-Unis, ils craindraient que leur population ne fût bientôt absorbée dans un déluge d'émigration et que leurs ports, fermés pendant quatre mois de l'année, ne tombassent à rien s'ils étaient privés du marché de l'Angleterre.

D. - Est-il vrai que l'instruction se répand ?

R. - Depuis plusieurs années il s'est fait un changement complet sous ce rapport. L'impulsion est maintenant donnée et la race canadienne qui s'élève ne ressemblera pas à celle qui existe.

D. - Ne craignez-vous point que ces lumières ne nuisent au principe religieux ?

R. - On ne peut encore savoir l'effet qui sera produit. Je crois cependant que la religion n'a rien à en craindre.

D. - La race canadienne s'étend-elle ?

R. - Oui. Mais lentement et de proche en proche. Elle n'a point cet esprit aventureux et ce mépris des liens de naissance et de famille qui caractérisent les Américains. Le Canadien ne s'éloigne qu'à la dernière extrémité de son clocher et de ses parents et il va s'établir le plus près possible. Cependant le mouvement est grand, comme je le disais, et il centuplera je pense avec l'accroissement des lumières.

c. Conversation avec MM. Mondelet

[Retour à la table des matières](#)

(24 août 1831).

MM. Mondelet sont avocats à Montréal. Ce sont des jeunes gens intelligents et de bon sens.

D. - Dans quelle proportion la population française est-elle à la population anglaise dans le Canada ?

R. - Neuf à dix. Mais presque toute la richesse et le commerce est dans les mains des Anglais. Ils ont leur famille et leurs relations en Angleterre et trouvent des facilités que nous n'avons pas.

D. - Avez-vous beaucoup de journaux en langue française ?

R. - Deux.

D. - Dans quelle proportion leurs abonnés sont-ils avec les abonnés des journaux anglais ?

R. - 800 sur 1.300.

D. - Ces journaux ont-ils de l'influence ?

R. - Oui. Une influence très marquée quoique moins grande que celle qu'on dit qu'ils obtiennent en France.

D. - Quelle est la position du clergé ? Avez-vous remarqué en lui la tendance politique qu'on l'accuse d'avoir en Europe ?

R. - Peut-être peut-on reconnaître en lui une tendance secrète à gouverner ou diriger, mais c'est très peu de chose. En général, notre clergé est éminemment national. Ceci est en partie un résultat des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé placé. Dans les premiers temps de la conquête et jusqu'à nos jours, le gouvernement anglais a sourdement travaillé à changer les opinions religieuses des Canadiens afin d'en faire un corps plus homogène avec les Anglais. Les intérêts de la religion se sont donc trouvés opposés à ceux du gouvernement et d'accord avec ceux du peuple. Toutes les fois qu'il s'est agi de lutter contre les Anglais, le clergé a donc été à notre tête ou dans nos rangs. Il est resté aimé et respecté de tous. Loin de s'opposer aux idées de liberté, il les a prêchées lui-même. Toutes les mesures en faveur de l'instruction publique que nous avons prises presque de force et malgré l'Angleterre, ont trouvé un appui dans le clergé. Au Canada ce sont les protestants qui soutiennent les idées aristocratiques. On accuse les catholiques d'être démagogues. Ce qui me fait croire que le caractère politique de nos prêtres est spécial au Canada, c'est que les prêtres qui nous arrivent de temps en temps de France montrent au contraire pour le pouvoir une condescendance et un esprit de docilité que nous ne pouvons concevoir.

D. - Les mœurs sont-elles pures au Canada ?

R. - Oui, très pures.

*d. Conversation avec Mr. ...
à Québec (négociant).*

[Retour à la table des matières](#)

D. - Pensez-vous avoir quelque chose à craindre des *Canadiens* ?

R. - Non. Les avocats et les riches qui appartiennent à la race française détestent les Anglais. Ils font une opposition violente contre nous dans leurs journaux et dans leur Chambre des Communes. Mais c'est du bavardage et voilà tout. Le fond de la population canadienne n'a point de passions politiques et d'ailleurs presque toute la richesse est dans nos mains.

D. - Mais ne craignez-vous pas que cette population nombreuse et compacte aujourd'hui sans passion n'en ait demain ?

R. - Notre nombre augmente tous les jours, nous n'aurons bientôt rien à craindre de ce côté. Les Canadiens ont plus de haine encore contre les Américains que contre nous.

Note : En parlant des Canadiens il se peignait sur la physionomie flegmatique de Mr... un sentiment de haine et de mépris très visible. Il est rare qu'on parle avec tant de passion de ceux dont on ne redoute rien.

26 août 1831

27 août 1831. Conversation avec Mr. Neilson.

Mr. Neilson est Écossais. Né dans le Canada, allié à des Canadiens, il parle le français avec autant de facilité que sa langue. Mr. Neilson, quoique étranger, peut être regardé comme un des chefs des Canadiens dans toutes leurs luttes avec le gouvernement anglais. Bien que protestant, il a été nommé constamment depuis quinze ans par les Canadiens membre de la Chambre d'Assemblée. Toutes les mesures favorables à la population canadienne ont trouvé en lui un défenseur ardent. C'est lui et deux autres qui en 1825 ont été envoyés en Angle-

terre pour le redressement des griefs ²². Mr. Neilson est un homme d'un esprit vif et original. Sa naissance et sa position sociale en opposition l'une à l'autre forment quelquefois dans ses idées et dans sa conversation de singuliers contrastes :

D. - Que coûte le Canada, année courante, au gouvernement anglais ?

R. - De 200 à 250.000 livres sterling.

D. - Lui rapporte-t-il quelque chose ?

R. - Rien. Les droits perçus par la douane sont employés pour la colonie. Nous nous battons plutôt que de livrer aux Anglais un sou de notre argent.

D. - Mais quel intérêt l'Angleterre a-t-elle à conserver le Canada ?

R. - L'intérêt qu'ont les grands seigneurs à conserver de grandes possessions qui figurent dans leurs titres, mais leur coûtent de grandes dépenses et leur suscitent souvent de mauvais procès. Cependant on ne peut nier que l'Angleterre n'ait un intérêt indirect à nous conserver ; en cas de guerre avec les États-Unis, le Saint-Laurent est un canal par lequel elle fait pénétrer ses marchandises et ses armées jusqu'au sein de l'Amérique. En cas de guerre avec les peuples du Nord de l'Europe, le Canada lui fournit tous les bois de construction dont elle a besoin. De plus la charge n'est pas aussi onéreuse qu'on le suppose. L'Angleterre est obligée d'avoir l'empire de la mer non pour sa gloire, mais pour son existence. Les dépenses qu'elle est obligée de faire pour arriver à cette suprématie rendent l'occupation de ses colonies beaucoup moins coûteuse pour elle qu'elle ne le serait pour une nation qui n'aurait pour but que la conservation des colonies.

D. - Pensez-vous que les Canadiens secouent bientôt le joug de l'Angleterre ?

²² Il s'agit sans doute ici de la seule allusion – sans le nommer explicitement – à Papineau : « Des dizaines de pétitions seront acheminées à Londres. Louis-Joseph Papineau et John Neilson seront délégués dans la capitale britannique pour faire valoir les raisons qui militent contre l'éventuelle union » (Jacques Lacoursière, *Histoire du Québec*, p. 73).

R. - Non, à moins que l'Angleterre ne nous y force. Sans cela il est absolument contraire à notre intérêt de nous rendre indépendants. Nous ne formons encore que 600,000 âmes dans le Bas-Canada ; si nous devenions indépendants, nous ne tarderions pas à être enveloppés par les États-Unis. Notre population serait comme écrasée par une masse irrésistible d'émigration. Il faut attendre que nous soyons assez nombreux pour défendre notre nationalité. Alors nous deviendrons le peuple canadien. La population livrée à elle-même augmente ici avec autant de rapidité que celle des États-Unis. Lors de la conquête en 1763 nous n'étions que 60.000.

D. - Pensez-vous que la race française parvienne jamais à se débarrasser de la race anglaise ? (Cette question fut faite avec précaution, attendu la naissance de l'interlocuteur).

R. - Non. Je crois que les deux races vivront et se mêleront sur le même sol et que l'anglais restera la langue officielle des affaires. L'Amérique du Nord sera anglaise, la fortune a prononcé. Mais la race française du Canada ne disparaîtra pas. L'amalgame n'est pas aussi difficile à faire que vous le pensez. Ce qui maintient surtout votre langue ici, c'est *le clergé*. Le clergé forme la seule classe *éclairée et intellectuelle qui ait besoin* de parler français et qui le parle avec pureté.

D. - Quel est le caractère du paysan canadien ?

R. - C'est à mon avis une race admirable. Le paysan canadien est simple dans ses goûts, très tendre dans ses affections de famille, très pur dans ses mœurs, remarquablement *sociable, poli* dans ses manières ; avec cela très propre à résister à l'oppression, indépendant et guerrier, nourri dans l'esprit d'égalité. L'opinion publique a ici une force incroyable. Il n'y a pas d'autorité dans les villages, cependant l'ordre public s'y maintient mieux que dans aucun autre pays du monde. Un homme commet-il une faute, on s'éloigne de lui, il faut qu'il quitte le village. Un vol est-il commis, on ne dénonce pas le coupable, mais il est déshonoré et obligé de fuir.

On n'a pas vu d'exécution capitale au Canada depuis dix ans. Les enfants naturels sont une chose à peu près inconnue dans nos campagnes.

Je me rappelle la conversation de XX (j'ai oublié le nom) ; depuis deux cents ans on n'en avait pas vu un seul ; il y a dix ans un Anglais étant venu s'y établir, séduisit une fille ; le scandale fut affreux.

Le Canadien est tendrement attaché au sol qui l'a vu naître, à son clocher, à sa famille. C'est ce qui fait qu'il est si difficile de l'engager à aller chercher fortune ailleurs. De plus, comme je le disais, il est éminemment *social* ; les réunions amicales, l'office divin en commun, l'assemblée à la porte de l'église, voilà ses seuls plaisirs. Le Canadien est profondément religieux, il paie la dîme sans répugnance. Chacun pourrait s'en dispenser en se déclarant protestant, on n'a point encore d'exemple d'un pareil fait. Le clergé ne forme ici qu'un corps compact avec le peuple. Il partage ses idées, il entre dans ses intérêts politiques, il lutte avec lui contre le pouvoir. Sorti de lui, il n'existe que pour lui. On l'accuse ici d'être *démagogue*. Je n'ai pas entendu dire qu'on fit le même reproche aux prêtres catholiques en Europe. Le fait est qu'il est libéral, éclairé et cependant profondément croyant, ses mœurs sont exemplaires. Je suis une preuve de sa tolérance : protestant, j'ai été nommé dix fois par des catholiques à notre Chambre des Communes et jamais je n'ai entendu dire que le moindre préjugé de religion ait été mis en avant contre moi par qui que ce soit. Les prêtres français qui nous arrivent d'Europe, semblables aux nôtres pour leurs mœurs, leur sont absolument différents pour la tendance politique.

Je vous ai dit que parmi les paysans canadiens il existait un grand esprit de sociabilité. Cet esprit les porte à s'entraider les uns les autres dans toutes les circonstances critiques. Un malheur arrive-t-il au champ de l'un d'eux, la commune tout entière se met ordinairement en mouvement pour le réparer. Dernièrement la grange de XX vint à être frappée du tonnerre : cinq jours après elle était rebâtie par les voisins sans frais.

D. - Il existe ici quelques restes de féodalité ?

R. - Oui, mais si légers qu'ils sont presque inaperçus : 1° Le seigneur reçoit pour les terres qu'il a originairement concédées une rente presque insignifiante. C'est 6 à 8 francs par exemple pour 90 arpents. 2° On est obligé de faire moudre à son moulin, mais il ne peut demander plus d'un prix fixé par la loi et qui est au-dessous de celui qu'on paye aux États-Unis avec la liberté et la concurrence. 3° Il y a des

droits *de lods et ventes*, c'est-à-dire que, quand le propriétaire d'une terre inféodée la vend, il est obligé de donner le douzième du prix au seigneur. Cette charge serait assez pesante si l'esprit dominant de la population n'était pas de rester invinciblement attaché au sol. Tels sont tous les restes du système féodal au Canada. Du reste, le seigneur n'a point de droits honorifiques, point de privilèges. Il n'y a point de noblesse et il ne peut y en avoir. Ici comme aux États-Unis, il faut travailler pour vivre. On ne trouve point de fermiers. Le seigneur est donc ordinairement lui-même un cultivateur. Et cependant, quel que soit le pied d'égalité sur lequel sont maintenant placés les seigneurs, la population ne les voit pas sans quelque crainte et jalousie. Ce n'est qu'en embrassant le parti populaire que quelques-uns d'entre eux sont parvenus à se faire élire à la Chambre des Communes. Les paysans se souviennent de l'état de sujétion dans lequel on les tenait sous le gouvernement français. Il y a surtout un mot qui est resté dans leur mémoire comme un épouvantail politique, c'est la *taille*. Ils ne savent plus précisément quel est le sens du mot, mais il représente toujours pour eux une chose insupportable. Je suis convaincu qu'ils prendraient les armes si on voulait établir une taxe quelconque à laquelle on donnât ce nom.

D. - Quelles sont les conditions d'éligibilité pour arriver à votre Chambre des Communes ?

R. - Il n'y en a point.

D. - Qui est électeur dans les campagnes ?

R. - Celui qui a 41 livres de revenu foncier est électeur.

D. - Ne craignez-vous rien d'une si grande masse d'électeurs ?

R. - Non. Tout ce peuple est propriétaire, il est religieux, aime l'ordre, ses choix sont bons et quoiqu'il prenne un grand intérêt aux élections, elles ne sont presque jamais accompagnées de troubles. Les Anglais ont voulu nous importer leur système de corruption, mais il a complètement échoué contre la moralité et l'honneur de nos paysans.

D. - Où en est l'instruction primaire ?

R. - C'est une longue histoire. Du temps des Français, il n'y avait point d'instruction. Le Canadien avait toujours les armes à la main. Il ne pouvait passer son temps à l'école. Après la conquête, les Anglais ne se sont occupés que des leurs. Il y a vingt ans le gouvernement a

voulu établir l'instruction, mais il s'y est pris maladroitement. Il a choqué les préjugés religieux. Il a fait croire qu'il voulait s'emparer de l'instruction et la diriger en faveur du protestantisme. C'est ce que nous avons dit au moins, et le projet a échoué. Les Anglais ont dit que le clergé catholique voulait retenir le peuple dans l'ignorance. On ne disait la vérité de part ni d'autre, mais c'est là le langage des partis. Il y a quatre ans notre Chambre des Communes aperçut clairement que si la population canadienne ne s'éclairait pas, elle finirait par se trouver entièrement absorbée par une population étrangère qui s'élevait à côté et au milieu d'elle. On fit des exhortations, on donna des encouragements, on forma des fonds, on nomma enfin des inspecteurs des écoles. J'en suis un et je reviens de faire ma tournée. Rien n'est plus satisfaisant que le rapport que j'ai à faire. L'impulsion est donnée. La population saisit avec une remarquable activité l'occasion de s'instruire. Le clergé nous aide de tous ses efforts. Déjà nous avons dans nos écoles la moitié des enfants, 50.000 environ. Dans deux ou trois ans, je ne doute pas que nous ne les ayons tous. J'espère qu'alors la race canadienne commencera à quitter les bords du fleuve et à s'avancer vers l'intérieur. Jusqu'à présent nous nous étendons à peu près 120 lieues le long des deux rives du St-Laurent, mais cette ligne a rarement dix lieues de large. Au-delà cependant se trouvent des terres excellentes, qu'on donne presque toujours pour rien (ceci est à la lettre) et qu'on peut facilement cultiver (le prix de la main-d'œuvre est 3 francs dans les villes, moins dans les campagnes. La nourriture est très bon marché. Le paysan canadien fait lui-même tous les objets de nécessité : il fait ses souliers, ses habits, toutes les étoffes de laine qui le couvrent (Je l'ai vu).

D. - Pensez-vous que des Français pussent venir s'établir ici ?

R. - Oui. Notre Chambre des Communes a passé une loi il y a un an pour abolir la législation *d'aubaine*. Au bout de sept ans de résidence, l'étranger est Canadien et jouit des droits de citoyen.

Nous allâmes voir avec Mr. Neilson le village de Lorette à trois lieues de Québec, fondé par les jésuites. Mr. Neilson nous montra l'ancienne église fondée par les jésuites et nous dit : La mémoire des jésuites est adorée ici. Les maisons des Indiens étaient fort propres. Eux-mêmes parlaient le français et avaient une apparence presque eu-

ropéenne bien que leur costume fût différent. Presque tous sont de sang mêlé. Je m'étonnais de ne pas les voir cultiver la terre. Bah ! me dit Mr. Neilson, ce sont des gentilshommes que ces Hurons-là, ils croiraient se déshonorer en travaillant. Gratter la terre comme des bœufs, disent-ils, cela ne convient qu'à des Français ou des Anglais. Ils vivent encore de la chasse et des petits ouvrages que font leurs femmes.

D. - Est-il vrai que les Indiens aient une prédilection pour les Français ?

R. - Oui, c'est incontestable. Le Français qui est peut-être le peuple qui garde le plus en définitive sa trace originelle, est cependant celui qui se plie le plus facilement pour un temps aux mœurs, aux idées, aux préjugés de celui chez lequel il vit. C'est en devenant sauvages que vous avez obtenu des sauvages un attachement qui dure encore.

D. - Que sont donc devenus les Hurons qui ont montré un attachement si constant aux Français et ont joué un si grand rôle dans l'histoire de la colonie ?

R. - Ils se sont fondus peu à peu. C'était cependant la plus grande nation indienne de ce continent. Elle pouvait mettre jusqu'à 60.000 hommes sous les armes. Vous en voyez le reste. On pense que presque tous les sauvages de l'Amérique du Nord ont la même origine. Il n'y a que les Esquimaux de la baie d'Hudson qui appartiennent évidemment à une autre race. Là, tout est différent : langue, canots... je vous parlais tout à l'heure de votre aptitude à devenir sauvages. Nous avons surtout au Canada une race d'hommes maintenant presque éteinte qui excellait sur ce point. C'étaient les agents du commerce de fourrures connus sous le nom de Voyageurs. Ils se recrutaient dans toute la population. Je ne crois pas que l'intrépidité et l'esprit d'aventure aient jamais été poussés si loin. Ils étonnaient et subjuguèrent les Indiens eux-mêmes dans leurs forêts.

e. Cahier alphabétique A

« *Notre Religion, notre langue, nos lois ... Ou il faut nier l'utilité d'un clergé, ou l'avoir comme au Canada* ».

25 août 1831 ²³

[Retour à la table des matières](#)

Apparence extérieure : Le Canada est sans comparaison la portion de l'Amérique jusqu'ici visitée par nous, qui a le plus d'analogie avec l'Europe et surtout la France. Les bords du fleuve Saint-Laurent sont parfaitement cultivés et couverts de maisons et de villages, en tout semblables aux nôtres. Toutes les traces de la *wilderness* ont disparu ; des champs cultivés, des clochers, une population aussi nombreuse que dans nos provinces l'a remplacée.

Les villes, et en particulier Montréal (nous n'avons pas encore vu Québec) ont une ressemblance frappante avec nos villes de province. Le fond de la population et l'immense majorité est partout française. Mais il est facile de voir que les Français sont le peuple vaincu. Les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise. Bien que le français soit la langue presque universellement parlée, la plupart des journaux, les affiches, et jusqu'aux enseignes des marchands français sont en anglais. Les entreprises commerciales sont presque toutes en leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante au Canada. Je doute qu'il en soit longtemps ainsi. Le clergé et une grande partie des classes non pas riches, mais éclairées, est français, ils commencent à sentir vivement leur position secondaire. Les journaux français que j'ai lus font contre les Anglais une opposition constante et animée. Jusqu'à présent le peuple ayant peu de besoins et de passions intellectuelles et menant une vie matérielle fort douce, n'a que très imparfaitement entrevu sa position de nation conquise et n'a fourni qu'un faible point d'appui aux classes éclairées. Mais depuis quelques années, la Chambre des Communes, presque toute canadienne, a pris des

²³ Tocqueville et Beaumont ont quitté Montréal dans l'après-midi du 24 août à bord du John Molson.

mesures pour répandre à profusion l'instruction. Tout annonce que la nouvelle génération sera différente de la génération actuelle, et si d'ici à quelques années, la race anglaise n'augmente pas prodigieusement par les émigrations et ne parvient pas à *parquer* les Français dans l'espace qu'ils occupent aujourd'hui, les deux peuples se trouveront en présence. Je ne puis croire qu'ils se fondent jamais, ni qu'il puisse exister une union indissoluble entre eux. J'espère encore que les Français, en dépit de la conquête, arriveront un jour à former à eux seuls un bel empire dans le Nouveau Monde, plus éclairés peut-être, plus moraux et plus heureux que leurs pères. Pour le moment actuel, cette division entre les races est singulièrement favorable à la domination de l'Angleterre.

27 août 1831.

Le pays entre Montréal et Québec a l'apparence d'être aussi peuplé que nos belles provinces d'Europe. De plus, le fleuve est magnifique. Québec est dans une position très pittoresque, entouré de campagnes riches et fertiles. Je n'ai jamais vu en Europe de tableau plus animé que celui que présentent les environs de Québec.

Toute la population ouvrière de Québec est française. On n'entend parler que du français dans les rues. Cependant, toutes les enseignes sont anglaises ; il n'y a que deux théâtres qui sont anglais. L'intérieur de la ville est laid, mais n'a aucune analogie avec les villes américaines. Il ressemble d'une manière frappante à l'intérieur de la plupart de nos villes de province.

Les villages que nous avons vus aux environs ressemblent extraordinairement à nos beaux villages. On n'y parle que le français. La population y paraît heureuse et aisée. Le sang y est remarquablement plus beau qu'aux États-Unis. La race y est forte, les femmes n'ont pas cet air délicat et maladif qui caractérise la plupart des Américaines.

La religion catholique n'est accompagnée ici d'aucun des accessoires qu'elle a dans les pays du midi de l'Europe où elle règne avec le plus d'empire. Il n'y a point de couvents d'hommes et les couvents de femmes ont des buts d'utilité et donnent des exemples de charité vivement admirés par les Anglais eux-mêmes. On ne voit point de *madone* sur les chemins. Point d'ornements bizarres et ridicules, point

d'*ex-votos* dans les églises. La religion (est) éclairée et le catholicisme ici n'excite ni la haine ni les sarcasmes des protestants. J'avoue que pour ma part, elle satisfait plus à mon esprit que le protestantisme des États-Unis. Le curé est bien véritablement ici le pasteur du troupeau ; ce n'est point un entrepreneur d'industrie religieuse comme la plupart des ministres américains. Ou il faut nier l'utilité d'un clergé, ou l'avoir comme au Canada.

J'ai été aujourd'hui au cabinet de lecture. Presque tous les journaux imprimés au Canada sont en anglais. Ils ont la dimension à peu près de ceux de Londres. Je ne les ai point encore lus. Il paraît à Québec un journal appelé la *Gazette*, semi-anglais, semi-français ; et un journal absolument français appelé le *Canadien*. Ces journaux ont à peu près la dimension de nos journaux français. J'en ai lu avec soin plusieurs numéros : ils font une opposition violente au gouvernement et même à tout ce qui est anglais. Le *Canadien* a pour épigraphe : *notre Religion, notre langue, nos lois. Il est difficile d'être plus franc.* Le contenu répond au titre. Tout ce qui peut enflammer les grandes et les petites passions populaires contre les Anglais est relevé avec soin dans ce journal. J'ai vu un article dans lequel on disait que le Canada ne serait jamais heureux jusqu'à ce qu'il eût une administration canadienne de naissance, de principe, d'idées, de préjugés même, et que si le Canada échappait à l'Angleterre, ce ne serait pas pour devenir anglais. Dans ce même journal se trouvaient des pièces de vers français assez jolis. On y rendait compte de distributions de prix où les élèves avaient joué *Athalie, Zaire, la Mort de César*. En général le style de ce journal est commun, Mêlé d'*anglicismes et de tournures* étranges. Il ressemble beaucoup aux journaux publiés dans le canton de Vaud en Suisse. Je n'ai encore vu dans le Canada aucun homme de talent, ni lu une production qui en fit preuve. Celui qui doit remuer la population française, et la lever contre les Anglais n'est pas encore né.

Les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent exclusivement le nom de *Canadiens*, les autres continuant à s'appeler Anglais.

f. Visite à l'un des tribunaux civils de Québec ²⁴.

[Retour à la table des matières](#)

Nous entrâmes dans une salle spacieuse remplie de gradins sur lesquels se tenait une foule dont toutes les apparences étaient françaises. Au fond de la salle étaient peintes en grand les armes britanniques. Au-dessous de ce tableau était place le juge en robe et en rabat. Devant lui étaient rangés les avocats.

Au moment où nous parvînmes dans cette salle, on plaidait une affaire de diffamation. Il s'agissait de faire condamner à l'amende un homme qui avait traité un autre de pendeur et de crasseux. L'avocat plaidait en anglais. Pendeur, disait-il en prononçant le mot avec un accent tout britannique, signifie un homme qui a été pendu. Non, reprenait gravement le juge, mais qui mérite de l'être. À cette parole l'avocat du défenseur se levait avec indignation et plaidait sa cause en français, son adversaire lui répondait en anglais. On s'échauffait de part et d'autre dans les deux langues sans se comprendre sans doute parfaitement. L'Anglais s'efforçait de temps en temps d'exprimer ses idées en français pour suivre de plus près son adversaire ; ainsi faisait aussi parfois celui-ci. Le juge s'efforçait tantôt en français, tantôt en anglais, de remettre l'ordre, Et l'huissier criait : - Silence ! en donnant alternativement à ce mot la prononciation anglaise et française. Le calme rétabli, on produisit des témoins. Les uns baisèrent le Christ d'argent qui couvrait la Bible et jurèrent en français de dire la vérité, les autres firent en anglais le même serment et baisèrent en leur qualité de protestants l'autre côté de la Bible qui était tout uni. On cita ensuite la coutume de Normandie, on s'appuya de Denisart, et on fit mention des arrêts du Parlement de Paris et des statuts du règne de George III. Après quoi le juge : Attendu que le mot *crasseux* emporte l'idée d'un homme sans moralité, sans conduite et sans honneur, condamne le défenseur à dix louis ou dix livres sterling d'amende.

²⁴ N'oublions pas que Tocqueville et Beaumont sont magistrats ; quand ils visitent les États-Unis, l'Irlande ou l'Angleterre, ils ne manquent pas d'assister à des séances des tribunaux qui permettent de comprendre l'esprit du lieu, la mentalité et la loi du pays à travers la façon dont la justice est rendue.

Les avocats que je vis là, et qu'on dit des meilleurs de Québec ne firent preuve de talent ni dans le fond des choses ni dans la manière de les dire. Ils manquent particulièrement de distinction, parlent français avec l'accent normand des classes moyennes. Leur style est vulgaire et mêlé *d'étrangetés* et de locutions anglaises. Ils disent qu'un homme est *chargé* de dix louis pour dire qu'on lui demande dix louis. - Entrez dans la boîte, crient-ils au témoin pour lui indiquer de se placer dans le banc où il doit déposer.

L'ensemble du tableau a quelque chose de bizarre, d'incohérent, de burlesque même. Le fond de l'impression qu'il faisait naître était cependant triste. Je n'ai jamais été plus convaincu qu'en sortant de là que le plus grand et le plus irrémédiable malheur pour un peuple c'est d'être conquis.

28 août 1831

M. Neilson est venu nous chercher aujourd'hui pour nous mener voir le pays. (Quant à M. Neilson, son caractère et sa position, voyez la conversation.) Le résultat de cette promenade a été on ne saurait plus favorable à la population canadienne. Nous avons trouvé des terres bien cultivées, des maisons qui respirent l'aisance. Nous sommes entrés dans plusieurs. La grande salle est garnie de lits excellents, les murs sont peints en blanc. Les meubles très propres. Un petit miroir, une croix ou quelques gravures représentant des sujets de l'Écriture Sainte complètent l'ensemble. Le paysan est fort, bien constitué, bien vêtu. Son abord a la cordialité franche qui manque à l'Américain. il est poli sans servilité et vous reçoit sur le pied de l'égalité mais avec prévenance. Ceux mêmes chez lesquels nous avons été avaient dans leurs manières quelque chose de distingué qui nous a frappés. (Il est vrai qu'on nous conduisit chez les premières familles du village.) Au total, cette race d'hommes nous a paru inférieure aux Américains en lumières, mais supérieure quant aux qualités de cœur. On ne sent ici en aucune façon cet esprit *mercantile* qui paraît dans toutes les actions comme dans tous les discours de l'Américain. La raison des Canadiens est peu cultivée, mais elle est simple et droite, ils ont incontestablement moins d'idées que leurs voisins, mais leur sensibilité paraît plus développée ; ils ont une vie de cœur, les autres de tête.

29 août.

Aujourd'hui nous sommes montés à cheval pour aller visiter la campagne sans guide.

Dans la commune de Beaufort, à deux lieues de Québec, nous avons vu le peuple sortir de l'église. Sa mise annonçait la plus grande aisance. Ceux qui appartenaient à un hameau éloigné s'en retournaient en voiture. Nous nous sommes écartés dans les sentiers et nous avons causé avec tous les habitants que nous avons rencontrés, tâchant de faire porter la conversation sur des sujets graves. Voici ce qui nous a paru résulter de ces conversations :

1° Il règne quant à présent une grande aisance parmi eux. La terre aux environs de Québec se vend extrêmement cher, aussi cher qu'en France, mais aussi elle rapporte beaucoup.

2° Les idées de cette population semblent encore peu développées. Cependant, ils sentent déjà très bien que la race anglaise s'étend autour d'eux d'une manière alarmante ; qu'ils ont tort de se renfermer dans un rayon au lieu de s'étendre dans le pays encore libre. Leur jalousie est vivement excitée par l'arrivée journalière des nouveaux-venus d'Europe. Ils sentent qu'ils finiront par être absorbés. On voit que tout ce qu'on dit à ce sujet remue leurs passions, mais ils ne voient pas clairement le remède. Les Canadiens craignent trop de quitter la vue du clocher, ils ne sont pas assez malins. - Oh ! vous avez bien raison, mais que voulez-vous faire ? Telles sont leurs réponses. Ils sentent évidemment leur position de peuple vaincu, ne comptent point sur la bienveillance, non pas précisément du gouvernement, mais des Anglais. Toutes leurs espérances se rattachent à leurs représentants. Ils paraissent avoir pour eux et particulièrement pour M. Neilson - Il est cependant Anglais, nous disaient-ils comme avec étonnement ou regret - cet attachement exalté qu'ont en général les peuples opprimés pour leur protecteur. Plusieurs nous ont paru parfaitement comprendre les besoins de l'instruction et se réjouir vivement de ce qu'on venait de faire en sa faveur. Au total cette population nous a paru capable d'être dirigée quoique encore incapable de se diriger elle-même. Nous arrivons au moment de la crise. Si les Canadiens ne sortent pas de leur apathie d'ici à vingt ans, il ne sera plus temps d'en sortir. Tout annonce que le réveil de ce peuple approche. Mais si dans cet effort les classes

intermédiaires et supérieures de la population canadienne abandonnent les basses classes et se laissent entraîner dans le mouvement anglais, la race française est perdue en Amérique. Et ce serait en vérité dommage car il y a ici tous les éléments d'un grand peuple. Les Français d'Amérique sont aux Français de France ce que les Américains sont aux Anglais. Ils ont conservé la plus grande partie des traits originaux du caractère national, et l'ont mêlé avec plus de moralité et de simplicité. Ils sont débarrassés comme eux d'une foule de préjugés et de faux points de départ qui font et feront peut-être toujours les misères de l'Europe. En un mot ils ont en eux tout ce qu'il faudrait pour créer un grand souvenir de la France dans le Nouveau monde. Mais parviendront-ils jamais à reconquérir complètement leur nationalité ? C'est ce qui est probable sans malheureusement être assuré. Un homme de génie qui comprendrait, sentirait et serait capable de développer les passions nationales du peuple aurait ici un admirable rôle à jouer. Il deviendrait bientôt l'homme le plus puissant de la colonie. Mais je ne le vois encore nulle part.

Il existe déjà à Québec une classe d'hommes qui forme la transition entre le Français et l'Anglais : ce sont des Anglais alliés à des Canadiens, des Anglais mécontents de l'administration, des Français en place. Cette classe est représentée dans la presse périodique par la *Gazette de Québec*, mélange de français et d'anglais, dans les assemblées politiques par M. Neilson et probablement plusieurs autres que nous ne connaissons pas. C'est elle que je crains le plus pour le sort futur de la population canadienne. Elle n'excite ni sa jalousie, ni ses passions. Au contraire elle est plus canadienne qu'anglaise d'intérêt parce qu'elle fait de l'opposition au gouvernement. Au fond, cependant, elle est anglaise de mœurs, d'idées, de langue. Si elle prenait jamais la place des hautes classes et des classes éclairées parmi les Canadiens, la nationalité de ceux-ci serait perdue sans retour. Ils végéteraient comme les Bas-Bretons en France. Heureusement la religion met un obstacle aux mariages entre les deux races, et crée dans le clergé une classe éclairée qui a intérêt à parler français et à se nourrir de la littérature et des idées françaises.

Nous avons pu apercevoir dans nos conversations avec le peuple de ce pays-ci un fond de haine et de jalousie contre les seigneurs. Les seigneurs cependant n'ont pour ainsi dire point de droits, ils sont peuple autant qu'on peut l'être et réduits presque tous à cultiver la terre.

Mais l'esprit d'égalité de la démocratie est vivant là comme aux États-Unis, bien qu'il ne soit pas si raisonneur. J'ai retrouvé au fond du cœur de ces paysans les passions politiques qui ont amené notre Révolution et causent encore tous nos malheurs. Ici, elles sont inoffensives ou à peu près, parce que rien ne leur résiste. Nous avons cru remarquer aussi que le paysan ne voyait pas sans peine le droit que le clergé avait de prélever la dîme, et ne considérait pas sans envie la richesse que cet impôt met dans les mains de quelques ecclésiastiques. Si la religion perd jamais son empire au Canada, c'est par cette brèche-là que l'ennemi entrera.

Comme le Français, le paysan canadien a l'esprit gai et vif, il y a presque toujours quelque chose de piquant dans ses réparties. Je demandais un jour à un cultivateur pourquoi les Canadiens se laissaient resserrer dans des champs étroits, tandis qu'ils pouvaient trouver à vingt lieues de chez eux des terres fertiles et incultes. - Pourquoi, me répondit-il, aimez-vous mieux votre femme, quoique celle du voisin ait de plus beaux yeux ? J'ai trouvé qu'il y avait un sentiment réel et profond dans cette réponse.

Les gazettes françaises au Canada contiennent tous les jours de petits morceaux de littérature en prose ou en vers, ce qui ne se rencontre jamais dans les vastes colonnes des journaux anglais. Cette versification a l'ancien caractère de la versification française. Elle a un tour simple et naïf fort éloigné de nos grands mots, de l'emphase et de la simplicité affectée de notre littérature actuelle, mais elle roule sur de petites ou de vieilles idées.

31 août 1831.

Nous avons été aujourd'hui avec M. Neilson et un Canadien nommé M. Viger sur la rive droite du Saint-Laurent jusqu'au village de Saint-Thomas situé à 10 lieues de Québec. C'est le point où le Saint-Laurent prend une largeur de 7 lieues, largeur qu'il conserve pendant l'espace de 50 lieues. Toutes les campagnes que nous avons parcourues sont admirables de fertilité ; jointes au Saint-Laurent et aux montagnes du Nord, elles forment le plus complet et le plus magnifique tableau. Les maisons sont *universellement* bien bâties. Elles respirent toutes un air d'aisance et de propreté. Les églises sont riches, mais riches de très bon goût. Leur décoration intérieure ne serait pas dépla-

cée dans nos villes. Remarquez que c'est la commune elle-même qui s'impose pour établir son église. Dans cette portion du Canada, on n'entend point l'anglais. La population n'est que française, et cependant lorsqu'on rencontre une auberge, ou un marchand, son enseignement est en anglais.

Mr. Neilson nous disait aujourd'hui en parlant des Indiens : Ces peuples disparaîtront complètement, mais ils succomberont victimes de la hauteur de leur âme. Le dernier d'entre eux se croit au moins l'égal du gouverneur de Québec. Ils ne se plieront point à la civilisation, non parce qu'ils sont incapables de faire comme nous, mais parce qu'ils méprisent notre manière de vivre et se jugent nos supérieurs.

Remarques générales

[Retour à la table des matières](#)

1er septembre 1831

Nous avons remarqué par les conversations que nous avons eues avec plusieurs Canadiens que leur haine se dirigeait plus encore contre le gouvernement que contre la race anglaise en général. Les instincts du peuple sont contre les Anglais, mais beaucoup de Canadiens appartenant aux classes éclairées ne nous ont pas paru animés, au degré que nous croyions, du désir de conserver intacte la trace de leur origine, et de devenir un peuple entièrement à part. Plusieurs ne nous ont pas paru éloignés de se fondre avec les Anglais, si ceux-ci voulaient adopter les intérêts du pays. Il est donc à craindre qu'avec le temps et surtout l'émigration des Irlandais catholiques, la fusion ne s'opère. Et elle ne peut s'opérer qu'au détriment de la race, de la langue et des mœurs françaises.

Cependant il est certain :

- 1) Le Bas-Canada (heureusement pour la race française) forme un État à part. Or, dans le Bas-Canada la population française est à la population anglaise dans la proportion de dix contre un. Elle est compacte. Elle a son gouvernement, son Parlement à elle.

Elle forme véritablement un corps de nation distinct. Dans le Parlement composé de quatre-vingt-quatre membres, il y a soixante-quatre Français et vingt Anglais.

- 2) Les Anglais jusqu'à présent se sont toujours tenus à part. Ils soutiennent le gouvernement contre la masse du peuple. Tous les journaux français font de l'opposition, tous les journaux anglais sont ministériels, à l'exception d'un seul, *the Vindicator*, à Montréal, encore a-t-il été fondé par des Canadiens.
- 3) Dans les villes, les Anglais et les Canadiens forment deux sociétés. Les Anglais affichent un grand luxe ; il n'y a parmi les Canadiens que des fortunes très bornées ; de là, jalousie, tracasseries de petite ville.
- 4) Les Anglais ont dans les mains tout le commerce extérieur et dirigent en chefs tout le commerce intérieur. De là encore jalousie.
- 5) Les Anglais s'emparent tous les jours de terres que les Canadiens croyaient réservées à leur race.
- 6) Enfin les Anglais se montrent au Canada avec tous les traits de leur caractère national, et les Canadiens ont conservé tous les traits du caractère français.

Il y a donc fort à parier que le Bas-Canada finira par devenir un peuple entièrement français. Mais ce ne sera jamais un peuple nombreux. Tout deviendra anglais autour de lui. Ce sera une goutte dans l'océan. J'ai bien peur que, comme le disait M. Neilson avec sa franchise brusque, la fortune n'ait en effet prononcé et que l'Amérique du Nord ne soit anglaise.

2 septembre 1831. ²⁵

Nous avons vu un très grand nombre d'ecclésiastiques depuis que nous sommes dans le Canada. Il nous a semblé qu'ils formaient évidemment la première classe parmi les Canadiens. Tous ceux que nous avons vus sont instruits, polis, bien élevés. Ils parlent le français avec

²⁵ Voyages I, pp. 218-219.

pureté. En général ils sont plus distingués que la plupart de nos curés de France. On voit dans leur conversation qu'ils sont *tout canadiens*. Ils sont unis de cœur et d'intérêts à la population et discutent très bien ses besoins. Ils nous ont paru cependant en général avoir des sentiments de *loyauté* envers le roi d'Angleterre, et soutenir en général le principe de la légitimité. Cependant l'un d'eux me disait : Nous avons tout à espérer maintenant, le ministère est *démocrate*. Ils font aujourd'hui de l'opposition, ils feraient certainement de la rébellion si le gouvernement devenait tyrannique. *Somme toute*, ce peuple-ci ressemble prodigieusement au peuple français. Ou plutôt ce sont encore des Français, trait pour trait, et conséquemment parfaitement différents des populations anglaises qui les environnent. Gais, vifs, railleurs, aimant la gloire et le bruit, intelligents, éminemment sociables, leurs mœurs sont douces et leur caractère serviable. Le peuple est en général plus moral, plus hospitalier, plus religieux qu'en France. il n'y a qu'au Canada qu'on puisse trouver ce qu'on appelle un *bon enfant* en France. L'Anglais et l'Américain est ou *grossier ou glacé*.

Un paysan me disait : Si on en vient jamais aux mots, les Anglais ne sont pas blancs.

2 septembre 1831.

Il y a cinq ou six ans, le gouvernement anglais a voulu réunir tout le Canada dans une seule assemblée. C'était la mesure la plus propre à dissoudre entièrement la nation canadienne, aussi tout le Peuple s'est-il réveillé tout à coup et c'est depuis ce temps qu'il connaît sa force.

Plusieurs curés m'ont dit que dans leur commune il n'y avait pas un seul individu partant l'anglais. Eux-mêmes ne l'entendaient point et nous prenaient pour interprètes.

La nomination des officiers de milice appartient au gouvernement, mais la Chambre d'assemblée ayant décidé que pour être officier de milice il fallait résider sur le lieu de son commandement, le résultat a été de mettre la direction de la force armée presque exclusivement dans les mains des Canadiens.

Un Canadien me disait aujourd'hui que dans la Chambre d'assemblée les discussions étaient vives, emportées, et que souvent on prenait

des résolutions précipitées dont on se repentait quand la tête était refroidie. Ne croirait-on pas entendre parler d'une Chambre française ?

III. Lettres et journal de voyage de Beaumont

[Retour à la table des matières](#)

Le contenu des textes de Beaumont n'est pas d'une nature très différente de ceux de Tocqueville. Quel est donc l'intérêt de les présenter ici ? Il est double, question de publication et de point de vue.

Question de publication : alors que les textes de Tocqueville ont déjà donné lieu, ainsi que nous l'avons indiqué, à plusieurs publications, la correspondance familiale de Beaumont et les extraits de son journal de voyage n'ont été publiés qu'une fois et dans une édition quantitativement limitée ²⁶, si bien que ces textes sont quasiment introuvables. Il nous a donc semblé judicieux de les mettre à disposition du lecteur.

Question de point de vue : si le contenu des textes et notes de Beaumont et de Tocqueville est globalement identique, les variantes et différences existant nous offrent une sorte de vue stéréoscopique qui donne du relief à certaines questions particulières. Tocqueville et Beaumont relèvent l'existence et l'importance du métissage, mais pour ce dernier, ce thème constituera la problématique centrale de son roman *Marie ou de l'esclavage aux États-Unis* qui paraît la même année que *La démocratie en Amérique*. Les deux amis avaient renoncé à publier un ouvrage commun ²⁷ sur les États-Unis ; ils avaient signé leur traité de Tordesillas : Tocqueville traiterait des institutions américaines et Beaumont des mœurs.

²⁶ In Publications de la Sorbonne, série « Documents », sous le titre : *Gustave de Beaumont, Lettres d'Amérique 1831-1832*, Presses Universitaires de France, texte établi par André Jardin et George W. Pierson, Paris 1973.

²⁷ Ils avaient déjà rédigé en commun leur rapport : *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*, en 1833, qui leur avait valu un double prix Montyon de l'Académie Française.

Son roman de mœurs, que la publication de ses textes, ici, doit inciter à lire, est l'histoire de l'amour impossible d'une jeune femme – qui porte le même prénom, Marie, que la maîtresse, puis la femme de Tocqueville – blanche d'apparence, mais d'origine métissée puisque du sang noir coule dans ses veines...une petite quantité, mais dans une société raciste et racialiste, une goutte de sang noir constitue une tache indélébile. Le héros-narrateur, venu d'Europe la convainc cependant d'accepter de l'épouser, à New York, où une telle alliance est théoriquement possible. Mais le mariage est rendu impossible par une émeute raciste.

Dans les états du Sud, les Noirs et métis n'ont aucun droit civique ; ces droits qu'ils possèdent théoriquement dans les États du Nord-Est, non esclavagistes. Mais ils ne peuvent les faire valoir sans risquer leur vie ! Ils ont le droit de vote, mais ils ne sortiraient pas vivants du bureau de vote...

Tocqueville et Beaumont disent leur admiration pour la démocratie américaine, mais l'un et l'autre dénoncent qu'elle se soit établie sur un double crime contre l'humanité ²⁸. Tocqueville est le premier à dénoncer l'esclavage en ces termes dans le courrier qu'il adresse à ses amis américains, en janvier et avril 1857, lorsque le président Buchanan étend l'esclavage aux nouveaux États de l'Union. Pour Tocqueville, comme pour Beaumont, la société américaine ne sera réconciliée avec elle-même, pour former une démocratie véritablement juste et digne de ce nom que le jour où elle sera vraiment capable d'admettre le métissage. Entre l'abolition de l'esclavage et la reconnaissance des droits civils des Noirs, il fallut attendre exactement un siècle et cent

²⁸ Dans son livre *Tocqueville and Beaumont in America*, 1938, Pierson considère les réactions de Tocqueville et Beaumont dénonçant l'esclavage et le génocide de Indiens comme la réaction de deux jeunes Français romanesques et maladroitement sensibles. Aujourd'hui encore cette dénonciation qui occupe le quart de la première *Démocratie*, (le chapitre X de la seconde partie) demeure quasi totalement ignorée des analystes français dont certain n'hésitent pas à charger Tocqueville des crimes qu'il condamne. J'ai traité ce sujet afin de rétablir la vérité lors du symposium sur Tocqueville organisé par Liberty Fund à Saint Jacques de Compostelle, sous la direction d'Eduardo Nolla, en 2008, dans ma communication : *The Planned Extinction of the American Natives and the slavery of the African-Americans as the Main Issues of Tocqueville's Reflections on a Democratic Antinomy*.

soixante-dix-sept ans se sont écoulés entre le voyage de Beaumont et l'élection du premier président métis des États-Unis.

À leur retour des États-Unis, Tocqueville dénoncent ce double crime contre l'humanité mais ne peuvent savoir ni quand, ni comment, un terme pourra être mis à cette ignominie ; mais les deux sont assurés que cela prendra beaucoup de temps et coûtera une quantité de sang et de larmes. Et, sur ce point, les textes de Beaumont apportent un complément remarquable aux textes de Tocqueville.

Au lecteur de découvrir, s'il le souhaite, le texte du roman de Beaumont désormais accessible sur le site UQAC.

* *
*

a. (Fragment d'une lettre à son frère Achille)

[Retour à la table des matières](#)

À bord du Supérieur, lac Michigan, 11 août 1831

(...) À mesure qu'on avance dans le Nord, on trouve un plus grand nombre d'Indiens ou, pour mieux dire, les sauvages sont en grand nombre partout où les Européens ne sont pas encore. Il y a du côté du Saut Sainte-Marie certaines contrées dans lesquelles les Indiens resteront encore longtemps. Les terres y sont presque stériles ; ce ne sont que des rochers qui formeront toujours un obstacle à la culture. Du reste, il suffit que l'Européen paraisse dans un endroit pour que l'Indien fuie ; et ce n'est pas chez ce dernier une affaire de sentiment : il fuit parce que le gibier dont il a besoin pour vivre a fui le premier.

Beaucoup de personnes croient que les races indiennes sont presque anéanties et qu'il ne reste plus que quelques tribus errantes dans les forêts du Nord : c'est une erreur. Il y a encore trois ou quatre millions de sauvages dans le Nord seul des États-Unis. Il est assez difficile de juger des mœurs et du caractère de ces sauvages par les Indiens qui se rencontrent aux environs des villes : ceux-ci ont déjà un vernis de civilisation qui leur ôte leur originalité primitive. Il paraît que le

caractère du sauvage qui vit tout à fait éloigné des Européens est très remarquable.

Quand nous sommes arrivés près du Saut Sainte-Marie, il était tard. Nous sommes donc restés dans notre vaisseau jusqu'au lendemain matin. Le lieu où nous stationnions était charmant et pendant toute la soirée nous avons eu concert et bal ; l'écho de la forêt était tel qu'il répétait entièrement ce que jouait le cor anglais. Pour la curiosité du fait, j'ai voulu faire aussi de l'harmonie dans les forêts vierges d'Amérique et à minuit j'ai joué sur le pont les variations de di tanti palpiti ²⁹. Rien n'égale la beauté d'une pareille nuit. Le ciel était étincelant d'étoiles qui toutes se réfléchissaient au fond de l'eau et on apercevait de loin en loin sur le rivage des feux d'Indiens dont un bruit insolite avait frappé l'oreille et qui, pour la première fois sans doute, entendaient les airs de Rossini et d'Auber.

Le 6 août, de bon matin, nous sommes entrés dans le village qui porte le nom de Saut Sainte-Marie ; on lui a donné ce nom parce que la rivière qui passe près de là et qui joint le lac Supérieur au lac Huron, descend en cet endroit en pente assez rapide au milieu des rochers et semble ainsi sauter d'un lieu à un autre. Sainte-Marie a été fondée par les Français de même que tous les autres établissements européens qui se trouvent de ce même côté ; il faut observer que Sainte-Marie est sur la rive gauche du fleuve et que la rive droite est celle du Canada qui autrefois appartenait à la France. Tout le monde à Sainte-Marie parle français ; il y a là autant d'Indiens que de Canadiens. Chaque jour les deux populations se mêlent entre elles : cette population moitié européenne moitié indienne n'est point désagréable. Il y a dans les physionomies indiennes quelque chose de farouche que ce mélange adoucit ; les yeux du sauvage ont une vivacité naturelle que je n'ai vue chez aucun blanc ; leur défaut est d'être en même temps durs et sévères, mais ce feu qui brille dans leur regard est d'une grande beauté, lorsque sans cesser d'être aussi vif, il perd quelque chose de sa rudesse primitive : c'est ce qui arrive par l'union de l'Indien et de l'Européen. Les Canadiens appellent métiches (métis) ceux qui sortent de cette double origine. J'ai vu des jeunes filles métiches qui m'ont paru d'une beauté remarquable ³⁰.(...)

²⁹ *Di tanti Palpiti*, cavatine de l'opéra *Tancredi* de Rossini (1813).

³⁰ À La Nouvelle Orléans, Tocqueville et Beaumont noteront également la beau-

Nous sommes allés jusqu'à un endroit qui est appelé la Pointe-aux-Pins et où se trouve le commencement du lac Supérieur.

Ce lac ressemble beaucoup à tous les autres. Je crois cependant que ses eaux sont les plus pures de toutes. Outre son immense étendue, il a encore de commun avec la mer d'avoir un flux et reflux. J'ai été enchanté de cette promenade ; les bateliers qui nous conduisaient étaient des Canadiens d'une gaieté charmante ; ils n'ont pas cessé de nous chanter en ramant une foule de vieilles chansons françaises dont certains couplets sont tout à fait drôles. Le peu de temps que j'ai passé avec les Canadiens m'a prouvé combien le caractère national, et surtout le caractère français, se perd difficilement ; la gaieté française qu'ils ont conservée tout entière contraste singulièrement avec le sang-froid glacial des Américains. Il est aussi à remarquer que les Français du Canada sont plus gais que nous ne le sommes maintenant en France ; la raison en est simple : leur situation a moins changé que la nôtre ; ils n'ont point passé à travers notre Révolution qui a tant influé sur la nouvelle direction que notre caractère national a pris ; ils n'ont point comme nous leur attention fixée sur des intérêts politiques qui les préoccupent exclusivement. Il est donc vrai de dire que, quant au caractère antique de la nation, ils sont plus Français que nous ne le sommes...

b. FRAGMENTS DU JOURNAL

[Retour à la table des matières](#)

Québec, 26 août 1831 M. Nelson [Neilson], membre du Parlement provincial à Québec, l'un des commissaires envoyés à Londres il y a trois ans pour porter la réclamation des Canadiens contre le gouvernement britannique :

té des jeunes femmes métissées que leur métissage condamne à la prostitution, elles n'ont d'autre possibilité que de devenir les maîtresses des planteurs. C'est la raison pour laquelle l'héroïne du roman de Beaumont, Marie a dû quitter la Nouvelle Orléans, même si elle semble Blanche, de par son apparence extérieure.

« Nous avons déjà obtenu le redressement de quelques griefs. Quelques-uns existent encore. Mais il faudra bien que *le gouvernement anglais fasse ce que nous voulons*, il n'oserait pas nous refuser.

Le Canada, qui s'efforce de devenir aussi libre que possible, ne vise pas cependant et n'a pas intérêt à se séparer de l'Angleterre. Il n'est pas assez puissant pour former une nation isolée et il tomberait immédiatement sous la domination des États-Unis dans lesquels il se trouverait absorbé. Le patronage seul de l'Angleterre peut le préserver de ce malheur. L'Angleterre n'a peut-être pas un intérêt aussi certain à la conservation du Canada. Cette possession est pour elle un moyen d'entrer en Amérique par le fleuve Saint-Laurent, ce qui lui serait d'un grand secours en cas de guerre avec les États-Unis ; de plus, le Canada lui fournit d'excellents bois de construction pour sa marine et ces bois lui manqueraient si elle était en guerre avec les puissances du Nord de l'Europe. Otez ces deux avantages et je ne vois dans la possession du Canada aucun profit pour l'Angleterre. Elle dépense chaque année 25 000 livres sterling pour l'entretien des troupes qui y sont, etc. Et il y a des années, comme par exemple l'année dernière, où cette somme est doublée par des dépenses accidentelles. Elle ne tire aucun profit de la taxe de 2 % mise sur les marchandises venues d'Angleterre ; ce droit est établi au profit de la colonie elle-même. C'est le seul impôt indirect qui soit payé et il a pour objet de couvrir les frais d'administration. Du reste, le caractère du gouvernement anglais est de prendre le plus qu'il peut et de n'abandonner jamais, quoi qu'il lui en coûte. On aurait tort de penser que la conservation du Canada est favorable à son commerce. Quand bien même il n'y aurait pas pour le Canada nécessité de se fournir chez les marchands anglais, il le ferait tout de même, parce que les marchandises anglaises sont meilleur marché que toutes les autres. C'est ainsi que l'Angleterre n'a rien perdu sous ce rapport à l'émancipation des États-Unis. Il est de fait, au contraire, que, depuis que les États-Unis sont libres, leur commerce avec la Grande-Bretagne s'est considérablement accru.

Le Canada est dans un état de prospérité manifeste et croissante. L'instruction publique et primaire y a enfin, depuis trois ans, pris un essor qui ne fera qu'augmenter. Sur 600 000 habitants du Bas-Canada, il y a 60 000 enfants dans les écoles. Nous avons pour cela fait de grandes dépenses : partout on a fait construire des édifices pour servir d'institutions et nous mettons un maître d'école dans chaque paroisse.

La culture des terres, la construction des routes et en général l'amélioration matérielle du pays font aussi de rapides progrès : cela est dû en grande partie à la conduite du gouvernement anglais vis-à-vis de la population. Ce gouvernement a abandonné les habitants à eux-mêmes, à leur propre industrie, à leurs propres forces ; autrefois, sous le gouvernement français, rien ne se faisait sans la direction de l'autorité ; chacun comptait ainsi sur l'appui du gouvernement pour des choses où véritablement le gouvernement ne saurait être bon juge. Tout alors se faisait mal et à grands frais. L'intérêt individuel livré à ses inspirations personnelles comprend bien mieux ce qu'il doit faire et ici son succès est complet ; l'administration ne se mêle de rien, chaque paroisse se gouverne comme elle l'entend. Elle n'a du reste ni officiers publics, ni magistrats, ni conseils, etc. La grande autorité parmi les habitants de la campagne, c'est l'opinion publique : c'est une force à laquelle chacun se soumet sans murmures et elle règne sur la population en souveraine. La seule personne qui, dans la paroisse, ait un caractère public, est le commandant de la milice, auquel on a conféré quelques attributions de police judiciaire ; ainsi il arrête les coupables d'un crime en cas de flagrant délit ou bien sur un mandat des magistrats. Il remplit en plus l'office de constable. Il a peu d'occasions d'exercer ces dernières fonctions, car la population des campagnes est honnête et singulièrement morale ; elle est toute canadienne ; en cela, elle diffère beaucoup des Canadiens appartenant à la classe moyenne et qu'on trouve dans les villes. Chez ceux-ci les mœurs sont très relâchées ; dans les campagnes, au contraire, la pureté des mœurs est générale. Je ne sache pas qu'il y ait jamais existé un enfant naturel ; rien n'est plus rare que d'y voir commettre un vol ou un délit d'une autre nature. Celui qui s'en rend coupable est à jamais repoussé de la société canadienne. Il n'a ni indulgence ni pardon à espérer. On conçoit quelle doit être la puissance de en lien formé par l'opinion publique.

Cette société, la plus morale peut-être qui existe, est aussi la plus heureuse : on lui reproche d'être stationnaire, de s'agglomérer dans un même lieu, sans songer qu'un jour le terrain lui manquera. On a raison de lui faire ce reproche. Mais cet état stationnaire est un des éléments de son bonheur présent : chacun est attaché au lieu qui l'a vu naître. Ce n'est plus cette société américaine, errante, vagabonde, courant d'un lieu à un autre, allant partout où l'intérêt l'appelle et abandonnant le sol natal, sa famille, ses amis, pour un gain de quelques dollars. Ici

le fils tient à la terre que ses pères ont possédée ; rien ne peut le décider à l'aliéner. Tous veulent rester au sein de la famille ; aucun ne songe à gagner de l'argent ; on travaille pour vivre, mais on considère surtout que la vie consiste dans les relations de famille, dans les souvenirs, dans l'estime de vieux amis. A vrai dire, *chaque paroisse est une famille*. Il ne faut point chercher ici l'esprit mercantile et industriel des États-Unis. Dans ce dernier pays, les premiers arrivés servent d'aubergistes aux nouveaux venus et se font bien payer. Ici on ne connaît point une pareille industrie ; et celui qui vient trouve, non des aubergistes, mais des hommes hospitaliers. Les Canadiens vivent entre eux comme des frères. L'un d'eux perd-il un de ses bestiaux ? Tout le monde se cotise pour l'indemniser. Un autre a-t-il besoin d'un outil pour travailler ? On le lui donne à frais communs. Le feu consume-t-il la maison de celui-ci ? Tout le monde se met à l'ouvrage et, en quelques jours, la maison est rebâtie. Lorsque je vois ces mœurs antiques chez un peuple sorti de France, il me semble que *la vieille France*, c'est le Canada, tandis que votre France, c'est *la nouvelle*. Le voisinage des villes dans lesquelles la corruption est si grande a peu d'influence sur nos campagnes. Voici pourquoi : l'habitant des campagnes peut se passer entièrement de la ville ; il trouve dans les produits de la terre de quoi se nourrir ; et, quant à ses vêtements, il les fabrique tous lui-même. Chaque cultivateur est en même temps tisserand, fabricant d'étoffes (j'ai vu moi-même, G. B., dans la maison d'un Canadien, des couvertures, des habits, des tapis que le cultivateur avait fabriqués lui-même ainsi que ses souliers).

La population canadienne est très religieuse ; le clergé catholique a sur elle une grande influence. Il est très respecté et mérite de l'être. Je suis protestant, mais il ne m'en coûte nullement de rendre cette justice aux ministres catholiques. Ils sont du reste entièrement dévoués aux intérêts de la population ; et, comme cette population est composée des vaincus, comme elle a toujours une sorte de lutte à soutenir contre le gouvernement qui lui accorde ou lui refuse ce qu'elle demande, le clergé la soutient de tout son pouvoir contre l'autorité ; ici, les prêtres catholiques sont les libéraux, les démocrates. Il n'y a du reste aucune animosité entre les deux religions : j'ai été élu membre du parlement provincial par des catholiques, bien que je sois protestant.

Le clergé catholique contribuera beaucoup à maintenir la langue française parmi la population, si toutefois elle se maintient, ce que je ne pense pas (moi, je pense le contraire). La langue qui, en définitive, restera la dernière est celle dont on a un besoin positif pour toutes ses affaires et les relations sociales ; or *le commerce* ne se fait qu'en langue anglaise. Cette nécessité de parler, d'écrire l'anglais pour toutes les choses d'intérêt réel, finira par donner à la langue anglaise la prééminence (les raisons à y opposer sont que les neuf dixièmes de la population parlent français ; que c'est un besoin pour les neuf dixièmes de parler une langue qu'ils savent ; qu'ils n'entendront jamais une autre langue dans leurs églises ; qu'ils ont des écoles où on leur apprendra à lire et à écrire en français ; que, lorsqu'ils seront instruits et feront le commerce concurremment avec les Anglais, ils formeront une immense majorité éclairée dans laquelle la langue de la minorité s'absorbera).

Les Canadiens tiennent beaucoup à leur langage ; une motion faite il y a quelque temps par un membre du parlement anglais avait pour objet d'imposer la langue anglaise au Canada, par exemple dans les tribunaux, etc. Les Canadiens ont vivement réclamé et la proposition n'a pas eu de suite ³¹.

On parle quelquefois de la société canadienne comme d'une société chez laquelle s'est réfugiée l'ancienne féodalité française dans toute sa pureté. Cette opinion n'a aucune espèce de fondement. Il n'y a de féodal que les mots. Un individu qui possède 90 arpents de terre paie 8 francs chaque année de redevance à celui de qui il tient *cette terre* : voilà tout le droit du seigneur. Chacun porte son grain à moudre au moulin du seigneur qui prend *chaque quatorzième minot* pour prix de la mouture. Mais chacun y trouve un profit ; car, aux États-Unis par exemple, le meunier prend non la quatorzième, mais bien la douzième partie du grain. Ajoutez à cela que le seigneur est forcé de construire un moulin pour ses tenanciers dans quelque pays que ce soit, avantage très grand dans un pays nouveau. Malgré cet état de choses, et quoique le peuple soit dans le fait très content de sa position, il y a dans son esprit un souvenir très vif de la féodalité et on le verrait se lever

³¹ Edward Ellice, parlementaire britannique, avait proposé que l'anglais devienne l'unique langue administrative du pays, en 1822, Neilson et Papineau déposèrent alors une pétition de protestation pour faire échouer le projet.

en masse s'il croyait que cette féodalité est son état actuel. Quand un habitant des campagnes parle d'une chose qu'il considère comme un grand malheur, comme une affreuse calamité, il prononce le mot de *taille* ³².

Il n'y a plus rien de féodal dans les lois. Nos lois sont françaises et anglaises : nous avons le droit civil français, l'ancienne coutume de Paris, et les lois criminelles d'Angleterre, le jury en matière criminelle et les juges en matière civile. En général nos juges sont *des Anglais*. L'un d'eux à Québec est canadien ; il y a trois Anglais pour un Canadien. Les habitants concourent presque tous à l'élection des membres du parlement provincial ; il suffit pour être électeur de jouir d'un revenu foncier de 40 francs environ. Les Canadiens se montrent en général très jaloux d'exercer ce droit politique et on voit quelquefois une élection contestée pendant quinze jours sans que le zèle des électeurs se refroidisse ; la majorité dans le parlement provincial est, sans aucune contradiction, canadienne.

Comme nous nous promenions avec M. Neilson dans un village habité par des Indiens (Hurons), à Lorette, à deux lieues de Québec : Ces Indiens, nous a-t-il dit, quoique vivant à côté des Européens, conservent leurs mœurs et leurs anciennes habitudes ; ils se croient bien supérieurs aux Européens ; ils considèrent le travail comme déshonorant ; ils vivent de chasse et de pêche ; quelques-uns font un peu de commerce ; mais aucun ne se plie à des habitudes de travail régulier. Du reste, leur race se mêle chaque jour avec la race blanche (les métis sont appelés *bois-brûlés*). Très jolie Indienne vue à Québec et retrouvée à Lorette. Visite à leur chef. Ses médailles ; portrait du roi d'Angleterre donné par lui-même en 1826 ou 1827.

Les Indiens n'ont d'autre défaut que de s'enivrer (le chef indien à qui nous rendons visite complètement ivre).

M. Neilson, de qui nous tenons tous ces détails, est tout dévoué à la population canadienne. Il passe même aux yeux des Anglais et du gouvernement pour un démagogue. Cependant il est Ecossais de naissance et ce fait rend sa position incomplète. Il ne peut désirer que les Canadiens forment une *nation à part*, car il n'en serait pas. Il ne pour-

³² Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, Tocqueville rappelle comment le mot « taille » était exécré par les paysans qu'il avait rencontrés au Canada, en 1831, bien que cet impôt y eût été aboli depuis plus d'un demi siècle.

rait en être qu'en reniant la sienne. Du reste, c'est probablement à raison de cette situation mixte qu'il a été choisi par les Canadiens pour leur servir d'organe auprès du gouvernement auquel il devait inspirer plus de confiance.

Les Indiens conservent une grande vénération pour le souvenir des Jésuites. Voici le lieu qu'ils habitaient à Lorette : ce lieu est pour les Indiens un lieu sacré. Si les Jésuites n'avaient jamais fait nulle part dans le monde plus de mal que dans le Canada, tout le monde devrait bénir leur mémoire.

D. — Le gouvernement anglais laisserait-il des Français venir s'établir dans le Canada ?

R. — Oui. Autrefois cela n'eût pas été possible, on n'y recevait point les étrangers. L'année dernière, une loi a passé, par laquelle tous les étrangers sont reçus et obtiennent au bout de sept ans de résidence des lettres de naturalisation. Des Français qui viendraient ici trouveraient facilement à s'y établir : ou ils achèteraient des terres à 3 francs l'arpent, ou ils obtiendraient de quelque seigneur la concession de vastes étendues de terrain moyennant la redevance dont j'ai parlé plus haut.

Il y a, dans les habitants des campagnes, les germes de tous les sentiments qui conduisent un peuple à secouer le joug. Nous nous sommes mis en rapport avec eux (promenades à cheval, conversations sous divers prétextes...).

D. — Pourquoi restez-vous si serrés au lieu de vous étendre dans le pays ?

R. — Nous avons tort, nous sentons bien que nous finirons par être enveloppés par les Anglais ; il y a déjà là tout près *des bas de soie* (Irlandais et Ecossais émigrants) qui viennent d'arriver³³. Mais que voulez-vous ? Nous sommes nés là ; on a ses parents, ses amis, son champ, dans un endroit, on ne saurait aller ailleurs.

³³ Les immigrants à Québec - sans compter les entrées clandestines - passèrent de quelques centaines à 12 700 en 1727, 28 000 en 1830, 66 000 en 1832. On calcule qu'avant même la grande famine Irlandaise, 626 000 immigrants entrèrent au Canada de 1825 à 1846 (d'après une note d'André Jardin, op. cit. p. 136.)

D. — Mais ceci n'est pas raisonnable. Avant tout, il faut vivre. Vous êtes heureux aujourd'hui ; mais le champ qui vous suffit aujourd'hui sera insuffisant lorsque votre famille sera doublée ou triplée. Alors vous voudrez avancer dans les terres, mais déjà elles seront prises. Vous voyez bien qu'il faut vous en emparer les premiers, sans quoi votre bonheur n'a point d'avenir.

R. — C'est vrai, nous avons tort, nous serions mieux en faisant comme vous dites. Mais pourquoi que vous gardez votre femme, quoique celle de votre voisin soit plus jolie ? Et puis, voyez-vous, le gouvernement n'est pas canadien, les Anglais sont les maîtres. Il donne tout à ses favoris. Heureusement nous avons dans la chambre des hommes solides qui nous défendent ; ceux-là sont des bons.

Parlez-moi de M. Neilson ; oh ! le brave homme ! il a sacrifié pour nous plus de 600 louis (long éloge de M. Neilson).

D. — Pourquoi au lieu d'aller, vous, jeune homme, travailler à la ville comme ouvrier à la journée, n'allez-vous pas dans les terres cultiver celles qui vous seraient concédées ?

R. — Je ferais mieux en agissant ainsi. Il y en a quelques-uns qui ont agi de la sorte et, à présent, ils sont riches. Mais, moi, je suis là et j'y reste. Je crois que nous avons peur de nous enrichir.

D. — Est-ce que vous avez peur de payer le droit du seigneur ?

R. — J'aimerais mieux être seigneur que de payer le droit. C'est bien commode de se promener la canne à la main et de toucher tous les ans 5 ou 600 louis sans rien faire (comme M. Duchimay [Duchesnay]³⁴, seigneur du lieu). Et puis, il faut que nous allions porter notre blé à son moulin, sans quoi nous payons l'amende. Il y a aussi le curé, à qui il faut donner la vingt-quatrième partie de la récolte, sans compter que, pour un service, il vous a bientôt gagné 5 ou 6 piastres (25 ou 30 francs).

D. — Ce n'est pas la question : vous voudriez être seigneur, vous ne l'êtes pas. Ne vaudrait-il pas mieux être propriétaire que d'être ouvrier ?

R. — C'est vrai, car, après tout, le seigneur n'est rien. Si on m'ôte son chapeau, je lui ôte le mien ; il a son banc dans l'église, moi, j'ai le

³⁴ Seigneur de Beauport.

mien aussi. Je ne lui dois rien. (Il est évident que ce qui froisse l'esprit des habitants dans le *seigneur*, c'est l'idée qu'il est riche sans rien faire, sans compter le souvenir de la *féodalité* qui est encore dans toutes les têtes et qu'on pourrait exploiter avec beaucoup de succès, si on voulait *faire de la Révolution* dans le Canada.)

Il y a sur la rive droite du Saint-Laurent une paroisse considérable du nom de Beaumont, fondée par un seigneur de ce nom, et aux Trois-Rivières il existe encore des Salaberry³. Tous ces noms de paroisses sont ceux *d'officiers français* qui, lors de la conquête, se sont emparés du sol.

Il y aurait au Canada un grand rôle à jouer tout à la fois noble, honorable et dangereux. Ce serait celui d'un homme se consacrant tout entier à la population canadienne, vivant pour ses intérêts, excitant ses passions pour conserver son existence, se constituant le conseil désintéressé et gratuit de tous ses membres, se mêlant entièrement parmi eux ; l'adversaire du gouvernement, chaque fois que l'occasion de l'attaquer se présenterait, obtenant mille concessions des gouvernants ; demandant toujours davantage et, quand les passions du maître et des sujets seraient irritées, lorsque le peuple serait éclairé sur ses véritables intérêts, prononçant à haute voix les mots d'indépendance et de *liberté !!!*

c. Lettre à son père

[Retour à la table des matières](#)

Albany, 5 septembre 1831.

Avant de vous raconter, mon cher père, les détails de mon voyage dans le Canada et ceux de mon retour à Albany, il faut que je vous exprime de suite toute la joie que j'ai éprouvée en arrivant dans cette dernière ville. J'y ai trouvé une lettre de vous, dans laquelle Eugénie avait écrit une page, une autre lettre de Jules et une troisième d'Achille. Je vois qu'à cette époque (mois de juin) tout le monde allait bien, sauf les inquiétudes que vous éprouviez tous sur l'avenir politique de la France. Vous ne pouvez avoir une idée du bonheur que font éprouver des lettres à celui qui est si loin de tous ceux qu'il aime. Quoique frères et sœur se joignent à vous pour m'écrire de bonnes lettres, je trou-

ve toujours qu'on ne m'écrit pas assez. Du reste, il y a à cet égard un peu de ma faute : je vois par la lettre d'Achille que vous êtes dans la persuasion qu'il ne part du Havre que deux paquebots par mois, l'un le 15, l'autre le 1^{er}. Cela était ainsi, il y a quelques mois. Mais j'aurais dû vous répéter mille et mille fois que maintenant il part régulièrement tous les mois trois paquebots, l'un le 1^{er} du mois, l'autre le 10, le troisième le 20. Alors même qu'il n'en partirait que deux et même qu'un seul, ce ne serait pas une raison pour n'écrire qu'une ou deux fois dans le cours du mois. Si, lorsque on omet d'écrire un certain jour, on faisait le jour suivant une lettre longue en proportion, j'admettrais volontiers ce calcul. Mais c'est ce qui n'arrive pas ; en général, les lettres se remplissent de tout ce qui dans le moment excite l'intérêt et l'attention. Un événement qui aujourd'hui fait quelque impression et paraît digne d'une mention n'est plus huit jours après qu'un passé sans couleur et dont on conserve à peine le souvenir. Cependant le moindre des intérêts qui vous occupent, tout ce qui se passe dans notre arrondissement, dans notre petite commune de Beaumont-la-Chartre, me touche plus vivement que les destinées de l'Amérique et je vous assure que je suis plus curieux de savoir si vous êtes content de votre sous-préfet, de votre juge de paix et de votre cuisinière que d'apprendre le résultat de la querelle des Russes et des Polonais. J'avoue cependant que dans ce moment la politique extérieure est de nature à nous préoccuper vivement.

Dans deux jours nous serons à Boston. Mais avant de vous parler des villes où je dois aller, il faut que je vous dise quelques mots de celles que j'ai déjà visitées. Ma dernière lettre est partie de Montréal au moment où j'y arrivais. Nous avons fort peu séjourné dans cette ville. Elle est grande, située dans une île au milieu du fleuve Saint-Laurent. Elle contient de 25 à 30 000 habitants ; c'est la plus grande ville du Canada ; ce n'est cependant pas la capitale.

Nous avons une lettre pour le supérieur du séminaire de Montréal ³⁵ : nous avons trouvé un Français très aimable et fort distingué ; c'est un ecclésiastique venu il y a quatre ans de Saint-Sulpice. Il nous a fort bien accueillis et nous a donné sur le Canada beaucoup de renseignements précieux. Ce pays excitait vivement notre intérêt : sur

³⁵ Joseph-Vincent Quiblier, 1796-1852, originaire de Lyon, directeur du séminaire de Montréal 1831-1846.

900 000 habitants, plus de 800 000 sont Français ; soumis à la domination anglaise depuis que le honteux traité de 1763 a cédé le Canada à l'Angleterre, les Canadiens n'ont pas cessé de former une population à part, entièrement distincte de la population anglaise qui cherche à s'introduire parmi eux. Ils conservent leur langage, leurs mœurs et leur nationalité. Le gouvernement anglais est très doux et n'a rien de tyrannique, mais son tort est d'être celui du vainqueur sur le vaincu. Celui-ci ne saurait oublier sa défaite alors même que le premier ne se souviendrait plus de sa victoire.

Il y a au Canada des germes de mécontentement, de malaise, d'hostilité contre l'Angleterre. Le peuple proprement dit ne se rend pas bien compte de ce qu'il sent ; mais la classe éclairée qui n'est pas encore très nombreuse prend le soin de le diriger et de fournir des raisonnements à ses passions.

Il est impossible d'imaginer une population plus heureuse que celle des campagnes dans le Canada. Il règne dans tous les villages une pureté de mœurs qu'on croirait fabuleuse si on en parlait dans nos villes d'Europe. Là, c'est chose inconnue que l'existence d'un crime ou un outrage aux bonnes mœurs. Il n'y a dans la paroisse d'autre fonctionnaire public que le curé ; sa morale fait toute la police de l'endroit ; il y a unité de religion, tous sont catholiques. Il reste encore parmi eux quelques traces de la féodalité : les terres sont toutes divisées en seigneuries et chaque tenancier est obligé de payer une redevance au seigneur. Cette redevance est minime ; c'est par exemple 5 ou 6 francs pour une étendue de 90 arpents. Le seigneur a un banc privilégié à l'église ; excepté cela, le seigneur ne l'est que de nom et il n'a absolument aucun privilège. Le curé reçoit la dîme de la récolte : elle consiste dans la vingt-sixième partie. Cet état de choses est tout entier dans l'intérêt des habitants qui n'ont aucun impôt à payer. Nous en avons visité quelques-uns. Il règne dans leur habitation et dans tout ce qui les environne un air d'aisance et de bien-être qui annonce un état tout à fait heureux. Mais leur bonheur n'aura peut-être pas une longue durée. Chaque année, il arrive d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, une foule d'aventuriers qui viennent chercher en Amérique des terres à bon marché. Le gouvernement anglais, qui a intérêt à ce que la population anglaise s'accroisse dans le Canada, les dirige tant qu'il peut de ce côté, de sorte qu'aux premiers jours les pauvres Canadiens seront, s'ils n'y prennent garde, enveloppés de toutes parts

par une majorité étrangère, dans laquelle ils seront bientôt absorbés. Ce qui augmente le danger, c'est que la classe riche au Canada est tout anglaise : les Anglais y tiennent entre leurs mains le haut commerce et l'industrie ; ils remplissent les deux grandes villes de ce pays, Québec et Montréal. Ils font tous leurs efforts pour écraser la population canadienne dont ils méprisent la pauvreté et dont ils ne comprennent pas le bonheur.

Ce mouvement d'émigration de la Grande-Bretagne continuera à moins que la paix de l'Europe ne soit troublée. Les Canadiens en sont déjà alarmés ; déjà on s'efforce de répandre parmi eux les lumières de l'instruction, afin de les mettre plus à même de comprendre leurs intérêts politiques. Le clergé est tout entier opposant au gouvernement : il est curieux de voir de bons curés de campagne dans le genre du curé de Marçon ou de celui de Beaumont-la-Chartre faisant du libéralisme et parlant comme des démagogues. Il est probable que tout cela finira par une lutte violente ; mais il serait difficile de prévoir quelle est celle des deux populations (anglaise ou canadienne) qui l'emportera sur l'autre.

Le 24 août, nous avons quitté Montréal et nous sommes embarqués sur le John-Molson, très beau bateau à vapeur qui nous a conduits à Québec en moins de vingt-quatre heures (il y a environ 60 lieues).

Il est impossible d'imaginer un fleuve plus beau que le Saint-Laurent. Au fait, c'est le plus grand qu'on connaisse : à 10 lieues de Québec, il prend 7 lieues de largeur et les conserve pendant 50 lieues, après quoi il s'étend encore davantage jusqu'à ce qu'il se confonde entièrement avec la mer. La situation de Québec est très pittoresque ; elle est bâtie sur le Cap Diamant ; les Français, qui en sont les fondateurs, l'avaient fortifiée ; le gouvernement anglais fait travailler encore chaque jour à la citadelle qui nous a paru très forte. Québec est la capitale du Canada et le siège de l'administration anglaise. Il y reste constamment une garnison nombreuse ; c'est l'Angleterre qui en paie les frais. La conservation du Canada lui coûte chaque année plus de 6 millions : mais elle le conserve néanmoins parce que cette colonie lui est d'une grande utilité politique, notamment à raison des bois de construction qu'elle lui fournit en tout temps pour ses vaisseaux.

Le pays que j'ai vu au Canada m'a paru avoir un caractère particulier. Ordinairement les pays fertiles, ceux où la culture des terres est

la plus productive, sont peu agréables à voir et, par compensation, les pays très pittoresques sont ordinairement ceux dont on tire le moins de profit réel. Les bords du Saint-Laurent ont le double avantage d'être d'une fertilité rare et de présenter le plus grand et le plus magnifique spectacle qu'on puisse imaginer : à droite et à gauche on voit des plaines couvertes de moissons, au milieu desquelles le fleuve promène ses vastes eaux et de chaque côté de hautes montagnes, au pied desquelles s'arrête la culture, forment dans le lointain une grande ombre au tableau.

Nous nous sommes mis particulièrement en rapport à Québec avec tous les hommes distingués du pays. Ils nous ont reçus à bras ouverts : tous se réjouissaient de voir des Français de la vieille France. L'un d'eux, M. Neilson, nous a témoigné surtout beaucoup d'intérêt ; il nous a promenés de côtés et d'autres et a mis une complaisance extrême à nous montrer tout ce qu'il y a d'intéressant à voir. J'ai visité avec lui et mon ami Tocqueville une paroisse considérable qui porte le nom de Beaumont ; elle est située à trois lieues de Québec, c'est le centre d'une seigneurie fondée sous le siècle de Louis XIV par un Monsieur de Beaumont, venu de France, on ne sait de quelle province. L'histoire de ce Beaumont m'aurait intéressé beaucoup si je n'avais cru me rappeler qu'au temps dont je viens de parler les Beaumont auxquels j'ai l'avantage d'appartenir étaient encore des Bonnin ou tout au plus des Bonninière¹ ; on ne m'en a pas moins traité comme le seigneur de l'endroit ³⁶.

Une autre course non moins intéressante est celle que nous avons faite pour voir le lieu où la Rivière de Montmorency tombe dans le fleuve Saint-Laurent ; la chute est de 240 pieds. Quoiqu'elle soit très belle, elle ne saurait être comparée à celle du Niagara. C'est la différence qu'il y a entre un fleuve et un ruisseau : la chute de Montmorency est jolie, celle de Niagara est grande et magnifique. J'ai encore vu bien îles choses à Québec, par exemple le couvent des religieuses parmi lesquelles j'ai, vu des femmes très distinguées et qui toutes ont des parents en France. J'ai vu un juge, Monsieur Taschereau, dont la famille est de Touraine ³⁷ ; d'après ce qu'il m'a dit, il est parent de nos

³⁶ Voir photo.

³⁷ Jean-Thomas Taschereau (1778-1832) après avoir été journaliste, député, avocat, était depuis 1827 juge au banc du roi. En Touraine, Beaumont fréquentait Jules

Taschereau de La Chartre. Il est à Québec le seul Canadien auquel le gouvernement anglais confie un emploi public ; c'est du reste pour lui une bonne affaire, car il a 25 000 francs de traitement. J'ai dîné avec lui chez un de ses parents. J'ai retrouvé dans ce dernier Canadien la gaieté française et les vieilles coutumes de nos pères. Depuis que je suis en Amérique, je n'ai vu rire qu'au Canada ; au dessert, il faut que chacun chante sa chanson. Bonhomie, cordialité, on est sûr de trouver ces sentiments chez les Canadiens.

La religion est très puissante sur la société ; le clergé catholique est universellement respecté ; il n'y a pas un philosophe qui ne soit en même temps un homme religieux ou du moins qui ose paraître le contraire. Je me promenais un jour avec l'un des démocrates de Québec : il ne passait jamais devant une église sans faire le signe de la croix.

À propos d'églises, celles des campagnes sont remarquablement jolies ; il y règne surtout un goût extraordinaire. J'en ai vu un très grand nombre et je n'en ai pas rencontré une seule qui ne figurât très bien dans une grande ville.

Nous sommes partis de Québec le 31 août ; nous avons remonté le Saint-Laurent jusqu'à Montréal dans le bateau à vapeur, le Richelieu. Nous sommes arrivés à Montréal le 2 septembre et sommes repartis immédiatement de cette ville pour nous rendre à Albany. Un bateau à vapeur (le Voyageur) nous a conduits à La Prairie ; là, nous avons pris une voiture qui nous a conduits à Saint-John où nous sommes embarqués sur le lac Champlain dans un bateau à vapeur, le Phénix. Le 4 septembre, nous sommes arrivés à Whitehall et là nous avons pris une voiture dans laquelle nous sommes venus aujourd'hui à Albany. Pendant cette traversée je n'ai vu de remarquable que le pays au milieu duquel le lac Champlain est situé ; les montagnes du Vermont qui se voient dans le lointain sont très élevées.

J'ai vu aujourd'hui à Albany quelques personnes ; on nous traite toujours avec la même bienveillance. Nous partons ce soir pour Boston où nous allons recommencer le système pénitentiaire un peu ou-

Taschereau, 1801-1874, républicain anticlérical et député, administrateur de la Bibliothèque nationale, qui se rallia à l'Empire.

blié depuis un mois. Nous y resterons quinze jours ou trois semaines après quoi nous nous rendrons à Philadelphie.

Adieu...

Fin du texte